



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

DOCTEURS

DIPLOMÉS 2005

*Que sont-ils
devenus ?*

ORESB

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne

REMERCIEMENTS

Nous remercions l'ensemble des écoles doctorales (ED) de la région Bretagne (directeurs des ED, directeurs de thèse, secrétariat, unités de recherche) pour leurs informations relatives aux caractéristiques individuelles des docteurs.

Enfin, nos remerciements s'adressent également à une doctorante de l'Université Rennes 2 pour l'aide apportée dans la collecte des données.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
CHAPITRE I : PRÉSENTATION DES RÉPONDANTS	7
I. Profil des répondants	8
A. Variable « sexe »	8
B. Nationalité	8
C. Région d'obtention du Baccalauréat	9
D. Âge lors de l'inscription en Doctorat	9
E. Âge lors de l'obtention du Doctorat	10
II. Diplôme d'accès au Doctorat	11
III. Situation avant l'inscription en Doctorat	12
CHAPITRE II : PARCOURS PENDANT LE DOCTORAT	15
I. Etablissement de formation du Doctorat	16
II. Classement des Doctorats par domaines de formation	16
III. Projet lors de l'inscription en Doctorat	17
IV. Financement du Doctorat	18
A. Durée du financement	18
B. Sources de financement	19
V. Activité salariée pour financer le Doctorat	19
VI. Durée du Doctorat	20
VII. Mobilité pendant le Doctorat	21
CHAPITRE III : SITUATION APRÈS LE DOCTORAT	23
I. Evolution de la situation après le Doctorat	24
II. Poursuite d'études après le Doctorat	25
III. Conseil National des Universités (CNU)	27
A. Candidature à la qualification par le CNU	27
B. Résultat à la qualification par le CNU	27
IV. Le post-doctorat	29
A. Nombre de post-doctorats effectués	29
B. Durée du post-doctorat	30
C. Localisation des post-doctorats	30

CHAPITRE IV : SITUATION PROFESSIONNELLE APRÈS LE DOCTORAT	31
I. Accès à l'emploi	32
A. Temps de latence du 1 ^{er} emploi	32
B. Modalités d'accès à l'emploi exercé 3 ans après l'obtention du Doctorat	32
C. Nombre d'emplois exercés depuis l'obtention du Doctorat	32
II. Caractéristiques de l'emploi exercé 3 ans après l'obtention du Doctorat	33
A. Nature du contrat de travail	33
B. Durée du temps de travail	34
C. Catégorie socioprofessionnelle (CSP)	34
D. Salaire net mensuel	35
E. Localisation de l'emploi	37
III. Caractéristiques de l'employeur	38
A. Type de structure	38
B. Secteur d'activité de l'employeur	38
IV. Regard sur l'emploi	40
V. Adéquation entre l'emploi exercé et le domaine du Doctorat	40
VI. Adéquation entre l'emploi exercé et le niveau de formation	41
CHAPITRE V : LA RECHERCHE D'EMPLOI	43
I. La recherche d'emploi depuis l'obtention du Doctorat	44
II. La recherche d'emploi au moment de l'enquête	44
A. Durée de la recherche d'emploi	44
B. Domaine de la recherche d'emploi	44
C. Secteur de la recherche d'emploi	44
D. Périmètre de la recherche d'emploi	45
CHAPITRE VI : REGARD SUR LE DOCTORAT	47
I. Opinion concernant le Doctorat	48
A. Le Doctorat : un atout pour l'insertion professionnelle ?	48
B. Le choix du sujet de thèse : quel impact sur l'insertion professionnelle ?	49
C. Les relations professionnelles dans le cadre du Doctorat ont-elles joué un rôle pour l'insertion professionnelle	50
II. Opinion concernant les « Doctoriales »	50
A. Participation aux « Doctoriales »	50
B. Les « Doctoriales » : un atout pour l'insertion professionnelle ?	51
CONCLUSION	53
GLOSSAIRE	55
ZOOM SUR LA VARIABLE « SEXE »	57

INTRODUCTION

Près de 10 000 Doctorats sont délivrés chaque année au sein d'une université ou d'une grande école. Ce titre consacre un travail de plusieurs années (3 à 4 ans en moyenne) après l'obtention du grade de Master. Il correspond à un diplôme bac + 8.

L'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESBS) a mené pour la première fois en 2008 une étude portant sur l'insertion professionnelle des docteurs 2005 de la région Bretagne. Ces derniers ont été interrogés 3 ans après la soutenance de thèse en 2008.

Dans quelles conditions ont-ils réalisé leur Doctorat (financement, activité salariée, durée de la thèse ...) ?

Comment s'insèrent-ils 36 mois après l'obtention du diplôme ?

Quel regard portent-ils sur leur formation ?

Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre à travers cette analyse.

385 docteurs issus de 10 écoles doctorales¹ ont été interrogés d'octobre 2008 à janvier 2009 par le biais d'un questionnaire en ligne². Nous n'avons pas réussi à retrouver les coordonnées personnelles ou professionnelles de 58 docteurs. 327 docteurs ont donc été contactés.

Afin d'accroître le taux de réponses, nous avons effectué des relances par mail et par téléphone.

300 docteurs ont répondu à l'étude, soit un taux de réponses³ de 78%. Afin d'éviter tous biais, 2 docteurs retraités ont été exclus de l'enquête. Ce rapport concerne donc uniquement 298 docteurs diplômés. Les résultats seront exprimés en pourcentage lorsque l'échantillon analysé sera supérieur à 100 individus. Sinon, ils seront reportés en chiffre.

L'analyse permet de dégager 6 grandes parties :

1. la présentation des répondants
2. leur parcours pendant le Doctorat
3. leur situation après l'obtention du Doctorat
4. la situation professionnelle après le Doctorat
5. la recherche d'emploi
6. leur regard sur le Doctorat.

Afin de faciliter la lecture des données, nous avons fait le choix de regrouper les Doctorats en 6 spécialités⁴.

Dix fiches techniques présentent également les principaux indicateurs par école doctorale.

(1) Seuls les docteurs ayant pris une inscription en école doctorale ont été enquêtés.

(2) Cette enquête a été menée en respectant les dispositions prévues par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : l'accès aux informations nominatives est ainsi exclu pour quiconque en ferait la demande.

(3) Nombre de répondants / nombre de diplômés.

(4) Calqués sur les regroupements disciplinaires du Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ). Ces six spécialités sont : « Mathématiques et physique », « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur », « Chimie et science des matériaux », « Biologie, médecine, santé », « Droit, sciences économiques, gestion », « Lettres, sciences humaines et sociales ».

Chapitre I

PRÉSENTATION
DES RÉPONDANTS

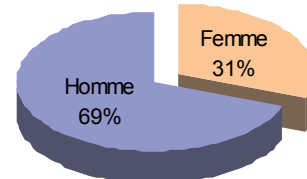
I // PROFIL DES RÉPONDANTS

Les données suivantes sont calculées à partir des effectifs des docteurs répondants, soit 298 docteurs.

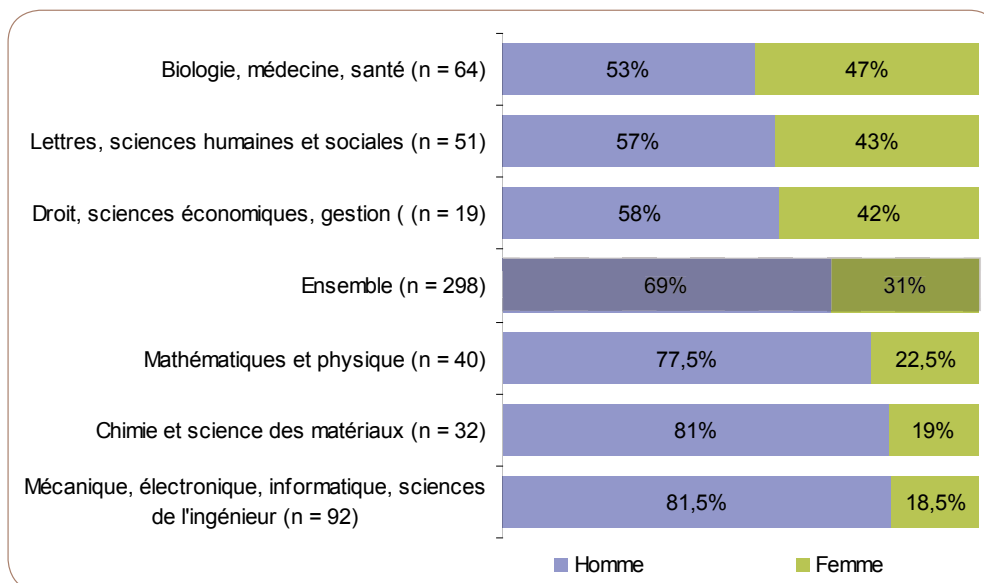
A. VARIABLE SEXE

298 diplômés ont participé à l'enquête, soit 206 hommes (69%) et 92 femmes (31%).

Cette répartition est identique à celle observée dans la population interrogée.



La répartition Homme-Femme diffère nettement en fonction des spécialités.



Ainsi, les domaines scientifiques suivants sont fortement à dominante masculine :

« Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » [81,5% d'hommes],

« Chimie et science des matériaux » [81%],

« Mathématiques et physique » [77,5%].

Même si leur part reste minoritaire, les femmes sont nettement plus présentes dans les spécialités :

« Biologie, médecine, santé » [47%],

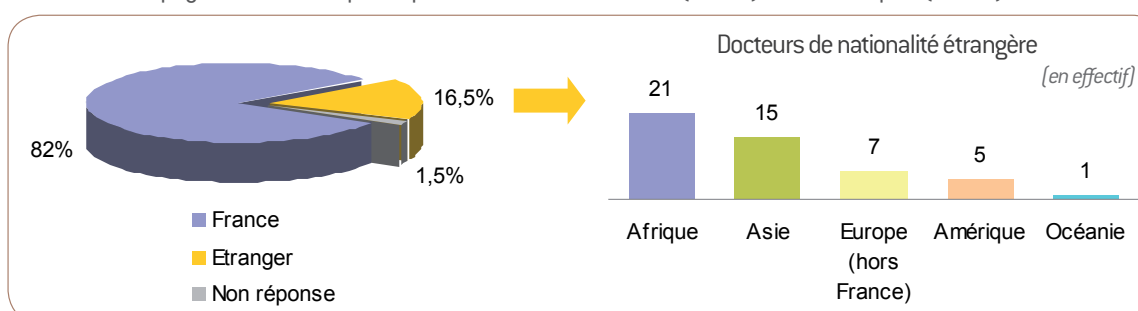
« Lettres, sciences humaines et sociales » [43%],

« Droit, sciences économiques, gestion » [42%].

B. NATIONALITÉ

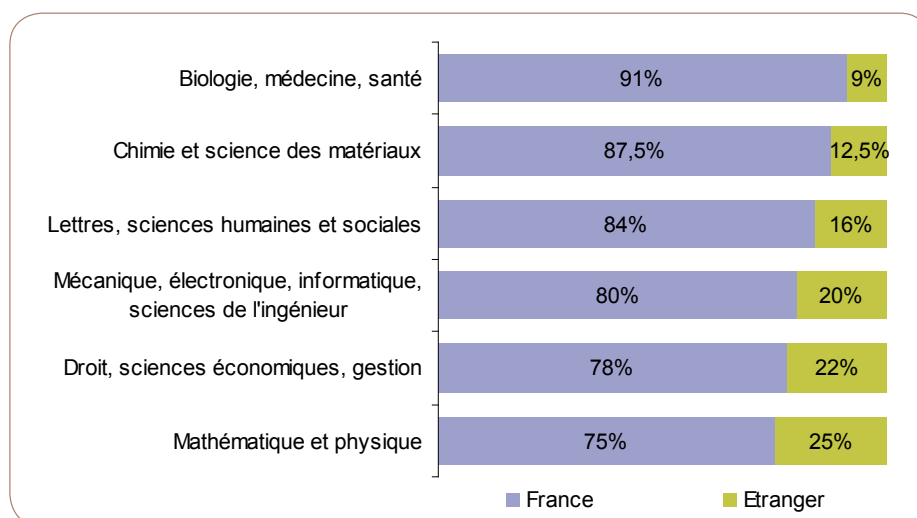
49 étrangers ont soutenu une thèse en Bretagne en 2005 (soit 16,5% des docteurs). Ce taux est plus élevé que pour les diplômés de Master [3% pour les diplômés 2006 de Master professionnel et 9% pour les diplômés de Master recherche]. Les Doctorats réalisés en Bretagne se révèlent donc plus attractifs pour les étudiants étrangers.

Ils proviennent de 18 pays différents, les plus représentés sont les Africains (n = 21) et les Asiatiques (n = 15).



La proportion de femmes de nationalité étrangère est largement inférieure (12%, soit 11 individus) à celle des hommes (18%, soit 38 individus).

La proportion d'étrangers varie fortement selon la spécialité du Doctorat.



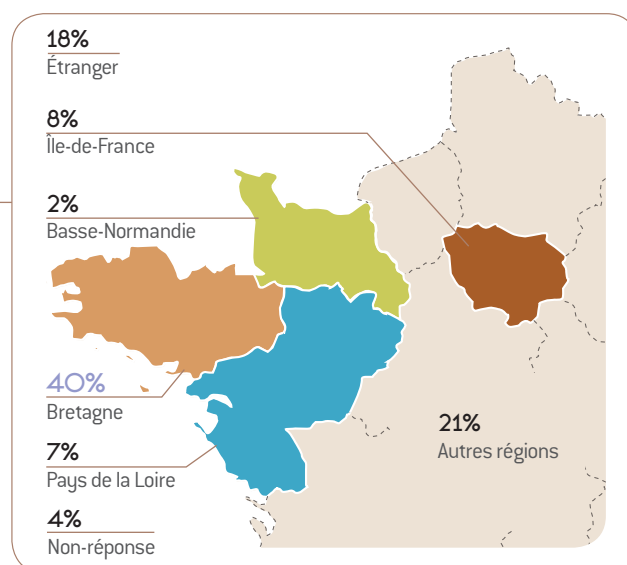
En effet, dans la spécialité « Mathématiques et physique », 1 docteur sur 4 est de nationalité étrangère. A l'inverse, en « Biologie, médecine, santé », ils ne représentent que 9% des docteurs.

C. RÉGION D'OBTENTION DU BACCALAURÉAT

40% des diplômés ont obtenu leur Bac en Bretagne⁵.

21% l'ont passé dans une autre région Française.

A noter également la part relativement importante des diplômés ayant obtenu leur Baccalauréat à l'étranger⁶ (18%).



D. ÂGE LORS DE L'INSCRIPTION EN DOCTORAT

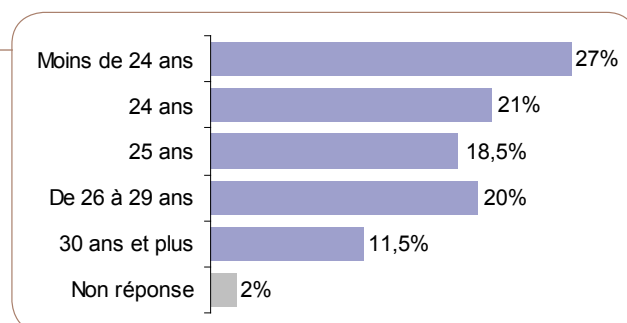
L'âge médian⁷ lors de l'inscription en Doctorat est de 25 ans.

48% étaient âgés de moins de 25 ans lors de l'inscription en Doctorat.

38,5% étaient âgés de 26 à 29 ans.

11,5% avaient au moins 30 ans.

Le plus jeune était âgé de 21 ans et le plus ancien avait 46 ans.



[5] Dont 15% en Ile-et-Vilaine, 10% dans le Finistère, 9% dans les Côtes d'Armor et 6% dans le Morbihan.

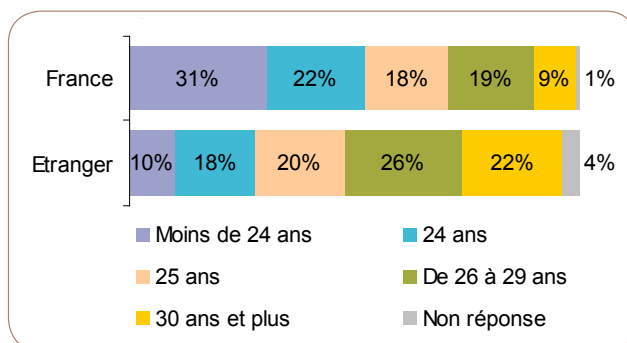
[6] Sur les 53 docteurs ayant obtenu leur Bac à l'étranger, 47 sont effectivement de nationalité étrangère.

[7] La médiane sépare la population en deux parties égales. Dans cette étude, la moitié de la population est âgée de moins de 25 ans lors de l'inscription en thèse, l'autre moitié est âgée de plus de 25 ans.

Des disparités existent en fonction de la nationalité.

En effet, l'âge à l'inscription en Doctorat est plus élevé chez les docteurs de nationalité étrangère :

- 53% des français avaient moins de 25 ans au moment de l'inscription en thèse (âge médian : 24 ans) ;
- 48% des étrangers étaient âgés de 26 ans et plus lors de l'inscription en Doctorat (âge médian : 25,5 ans).

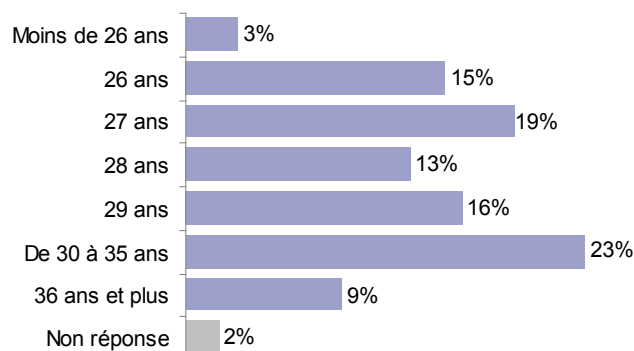


E. ÂGE LORS DE L'OBTENTION DU DOCTORAT

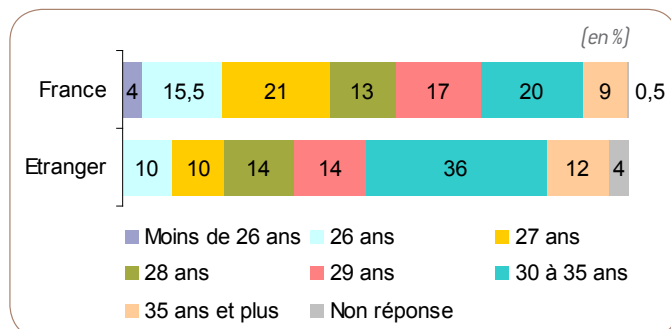
Pour cette promotion 2005, l'âge médian au moment de la soutenance de thèse est de 28 ans.

37% des docteurs avaient moins de 28 ans. 13% étaient âgés de 28 ans. 48% avaient 28 ans ou plus.

Le plus jeune était âgé de 25 ans et le plus ancien avait 49 ans.



L'âge à l'obtention du Doctorat est plus élevé chez les docteurs de nationalité étrangère.



En effet, 52% d'entre eux avaient plus de 29 ans lors de l'obtention du Doctorat (âge médian : 29,5 ans). Chez les docteurs de nationalité française, les « plus de 29 ans » représentent 29,5% des répondants (âge médian : 28 ans).

Peu de disparités existent en fonction des spécialités.

En effet, dans les 4 spécialités suivantes, l'âge médian à l'obtention du Doctorat est compris entre 27 et 28 ans :

- « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » (28 ans),
- « Mathématiques et physique » (28 ans),
- « Biologie, médecine, santé » (28 ans),
- « Chimie et science des matériaux » (27 ans).

A l'inverse, l'âge médian d'obtention du Doctorat est plus élevé dans les domaines suivants :

- « Droit, sciences économiques, gestion » (31,5 ans),
- « Lettres, sciences humaines et sociales » (31 ans).

On observe peu de disparités selon le genre (âge médian des femmes : 29 ans ; âge médian des hommes : 28 ans).

II // DIPLÔME D'ACCÈS AU DOCTORAT

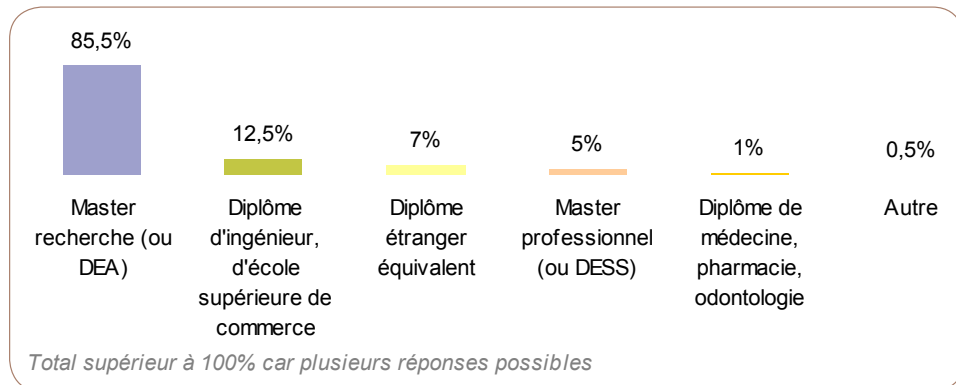
85,5% des répondants accèdent au Doctorat après un Master recherche (DEA).

12,5% sont titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme d'école supérieure de commerce.

7% des répondants disposent d'un diplôme étranger et 5% d'un Master Professionnel (DESS).

Par ailleurs, 11,5% des docteurs sont titulaires d'un double diplôme Bac + 5 :

- un Master recherche (DEA) et un diplôme d'ingénieur ou d'école supérieure de commerce (10,5%)
- un Master recherche (DEA) et un Master professionnel (DESS) (1%).



III // SITUATION DES DOCTEURS AVANT L'INSCRIPTION EN DOCTORAT

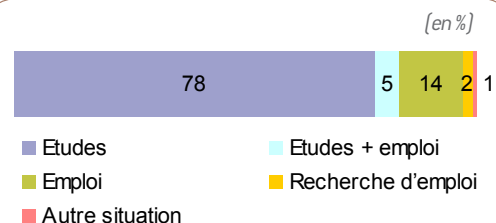
Avant de s'inscrire en Doctorat, la majorité des docteurs (n = 233, soit 78%) poursuivaient des études.

43 exerçaient un emploi.

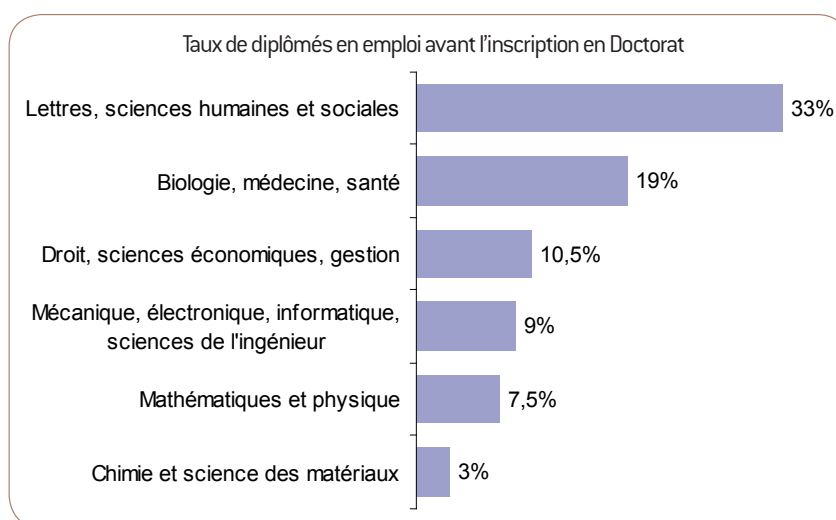
14 cumulaient « études + emploi ».

5 docteurs recherchaient un emploi.

2 docteurs se trouvaient dans une « autre situation » (service national [1], congé parental [1]).



On observe des disparités en fonction des domaines de formation.



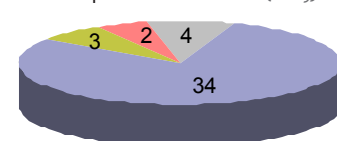
En effet, deux domaines de formation se distinguent par leur taux plus élevé de diplômés en emploi :

- « Lettres, sciences humaines et sociales » (17 individus, soit 33%),
- « Biologie, médecine, santé » (12 individus, soit 19%).

Les données suivantes présentent les caractéristiques des emplois occupés avant l'inscription en Doctorat (43 docteurs en emploi, soit 14% de l'effectif global).

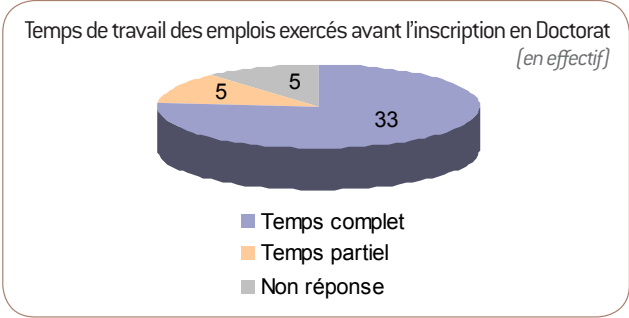
34 docteurs (soit 79%) occupaient un poste de « cadres et professions intellectuelles supérieures » avant de s'inscrire en Doctorat.

Catégories socioprofessionnelles des emplois exercés avant l'inscription en Doctorat (en effectif)

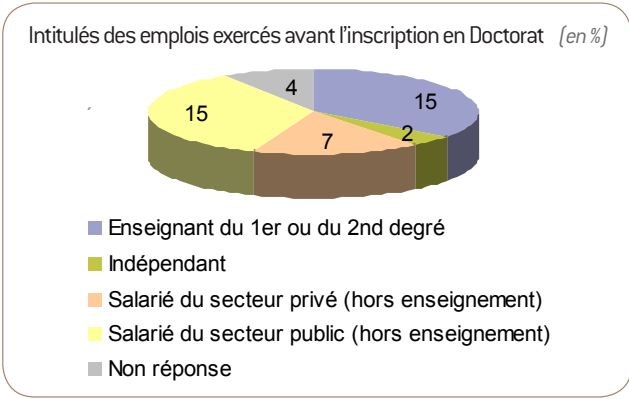


- Cadres et professions intell. sup.
- Professions intermédiaires
- Employés
- Non réponse

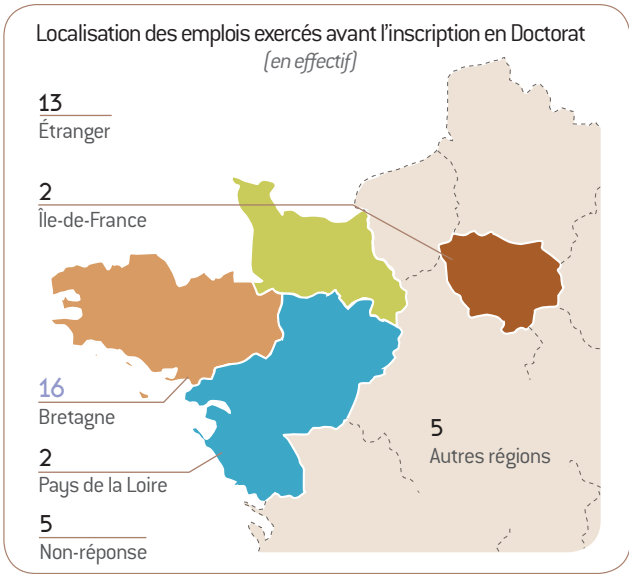
33 docteurs (soit 77%) exerçaient un emploi à temps complet avant leur entrée en Doctorat.



La majorité des docteurs (30 individus, soit 70%) occupaient un poste d'enseignant ou travaillaient dans le secteur public (hors enseignement) avant d'entrer en Doctorat.



Plus d'un docteur sur 3 travaillaient en Bretagne avant de s'inscrire dans l'une des écoles doctorales bretonnes. A noter que 13 docteurs exerçaient leur poste à l'étranger.



Le salaire net mensuel médian des emplois exercés en France atteignait 2000 €.

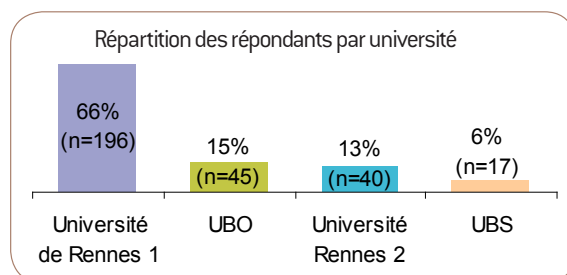
	Salaire net mensuel en France	Salaire net mensuel à l'étranger
Moyenne	2355 €	2014 €
Médiane	2000 €	1500 €
Mini	1200 €	350 €
Maxi	5250 €	5000 €

Chapitre II

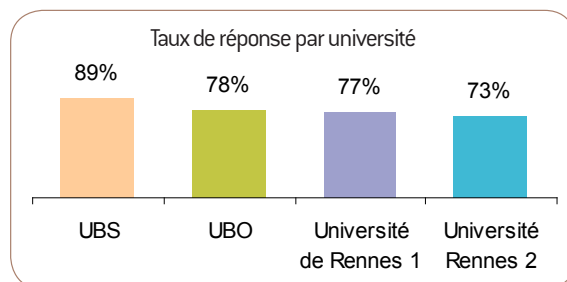
PARCOURS PENDANT
LE DOCTORAT

I // ETABLISSEMENT DE FORMATION DU DOCTORAT

66% des répondants ont suivi leur formation à l'Université de Rennes 1, 15% à l'UBO, 13% à l'Université Rennes 2 et 6% à l'UBS.

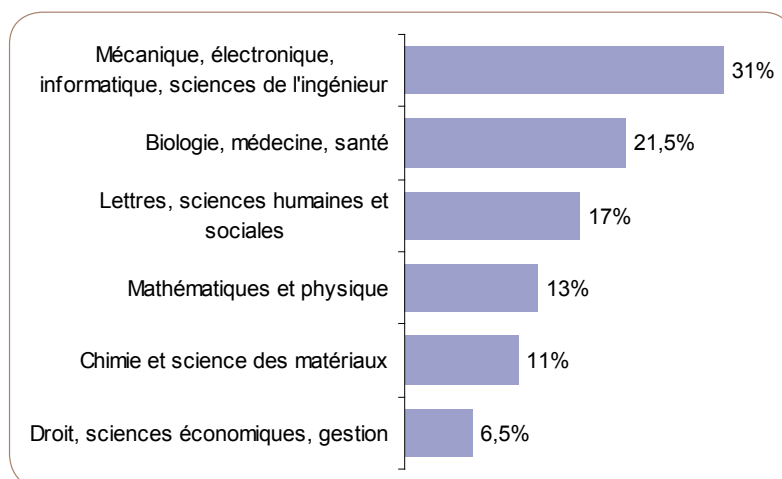


Si l'on observe le taux de réponse de chaque université, on constate que les diplômés de l'Université Rennes 2 sont moins nombreux à avoir répondu au questionnaire (73%). A l'inverse, les diplômés de l'UBS ont davantage répondu à l'enquête (89%). Toutefois, les effectifs concernant l'UBS étant faibles, ces résultats sont donc donnés à titre indicatif.



II // CLASSEMENT DES DOCTORATS PAR DOMAINE DE FORMATION

Afin de faciliter l'analyse, nous avons regroupé les Doctorats en 6 grands domaines de formation⁸.



Ainsi, les domaines les plus représentés sont :

- « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » (31%),
- « Biologie, médecine, santé » (21,5%).

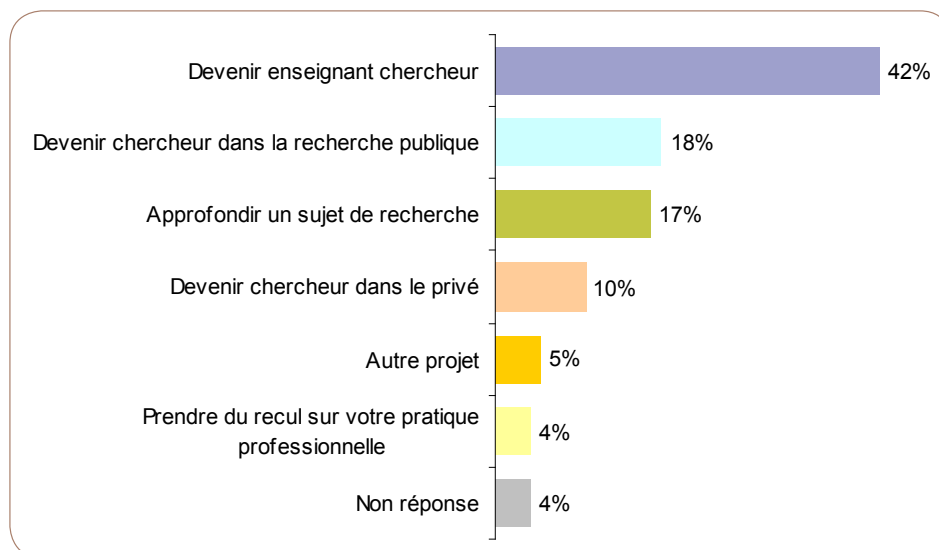
A titre d'information, voici la répartition des Doctorats en fonction de la classification proposée par le Conseil National des Universités :

- Lettres et Sciences Humaines (49 individus, soit 16,4%),
- Sciences (228 individus, soit 76,5%),
- Pharmacie (2 individus, soit 0,7%),
- Droit, sciences économiques et de gestion (19 individus soit 6,4%).

[8] Calqués sur les regroupements disciplinaires du CEREQ.

III // PROJET LORS DE L'INSCRIPTION EN DOCTORAT

Les projets lors de l'inscription en Doctorat sont variés.



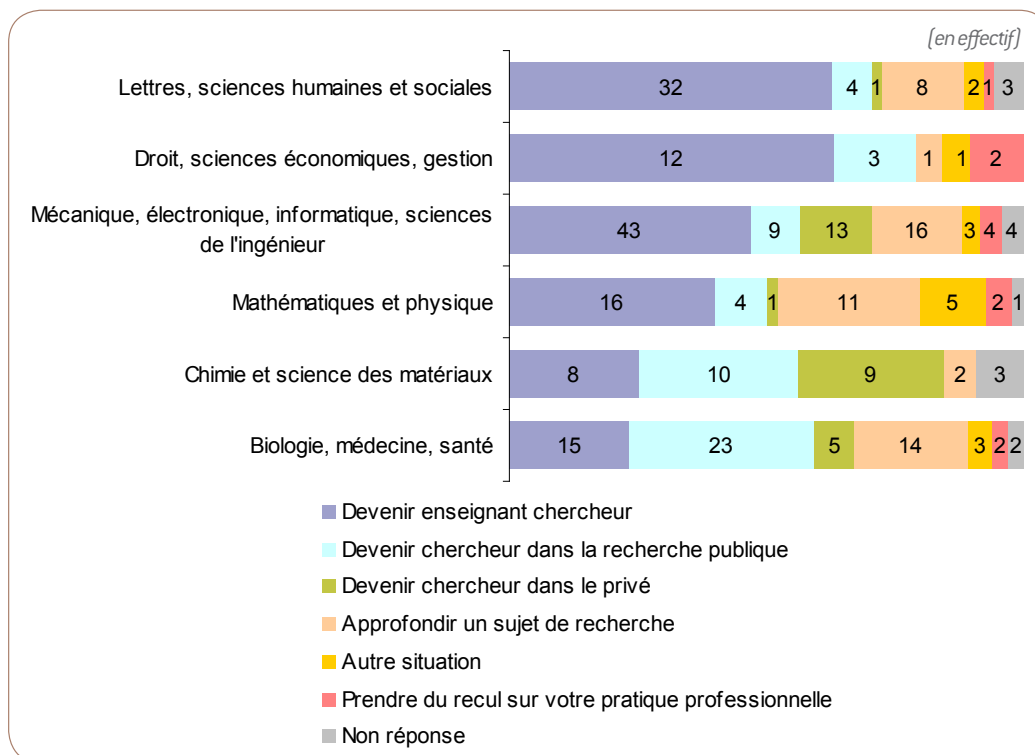
42% ont le projet de devenir enseignant-chercheur.

18% des docteurs souhaitent s'orienter vers la recherche publique.

L'envie d'approfondir un sujet de recherche (17%) arrive en troisième position.

29 docteurs (soit 10%) envisagent une carrière de chercheur dans le secteur privé.

Les projets diffèrent en fonction des spécialités.



- 63% des docteurs en « Lettres et sciences humaines et sociales » souhaitent devenir enseignant-chercheur contre seulement 23% en « Biologie, médecine, santé ».

- Au moins 3 diplômés sur 10 envisagent une carrière de chercheur dans la recherche publique dans les spécialités « Biologie, médecine, santé » (36%) et « Chimie et science des matériaux » (31%). A l'inverse, ce projet ne concerne que 8% des docteurs de « Lettres, sciences humaines et sociales ». Aucun docteur du domaine « Droit, sciences économiques et de gestion » n'envisage cette voie.

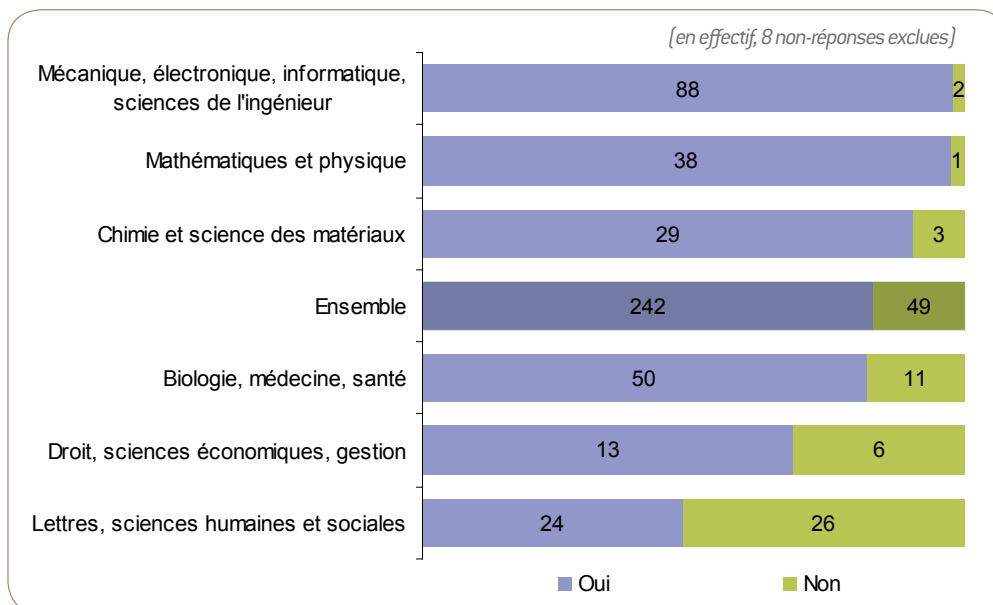
IV // FINANCEMENT DU DOCTORAT

Les données suivantes sont calculées sur l'ensemble des répondants à l'enquête, soit 298 docteurs.

81% des docteurs (soit 242 individus) ont obtenu un financement pour réaliser leur thèse.

Une grande majorité d'entre eux (85%) n'a utilisé qu'un seul type de financement pendant toute la thèse, les autres (15%) ont combiné deux types de financement.

Le taux de financement varie en fonction des spécialités.



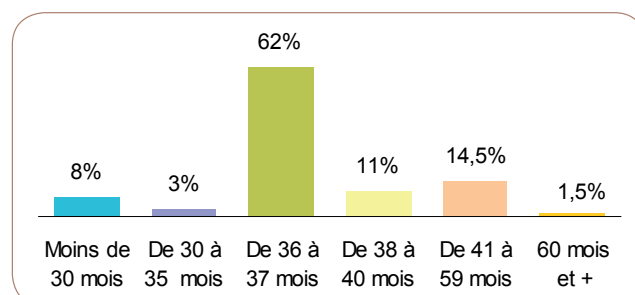
En effet, dans les domaines « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » (98%, soit 88 individus) et « Mathématiques et physique » (97%), quasiment tous les diplômés ont perçu un financement.

A l'inverse, l'absence de financement est beaucoup plus prégnante dans les domaines « Lettres, sciences humaines et sociales » (52%) et « Droit, sciences économiques, gestion » (32%).

A. DURÉE DU FINANCEMENT

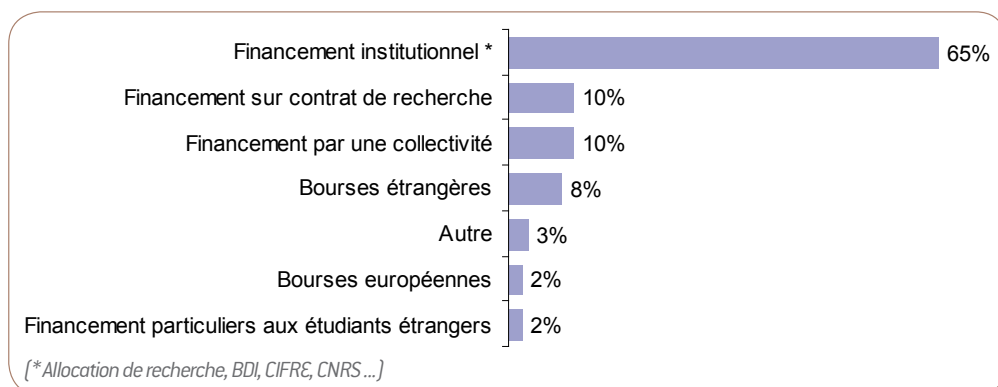
Les données suivantes sont calculées sur l'ensemble des docteurs ayant perçu un financement pour réaliser leur Doctorat, soit 242 docteurs.

La durée médiane du financement est de 36 mois.



B. SOURCES DE FINANCEMENT

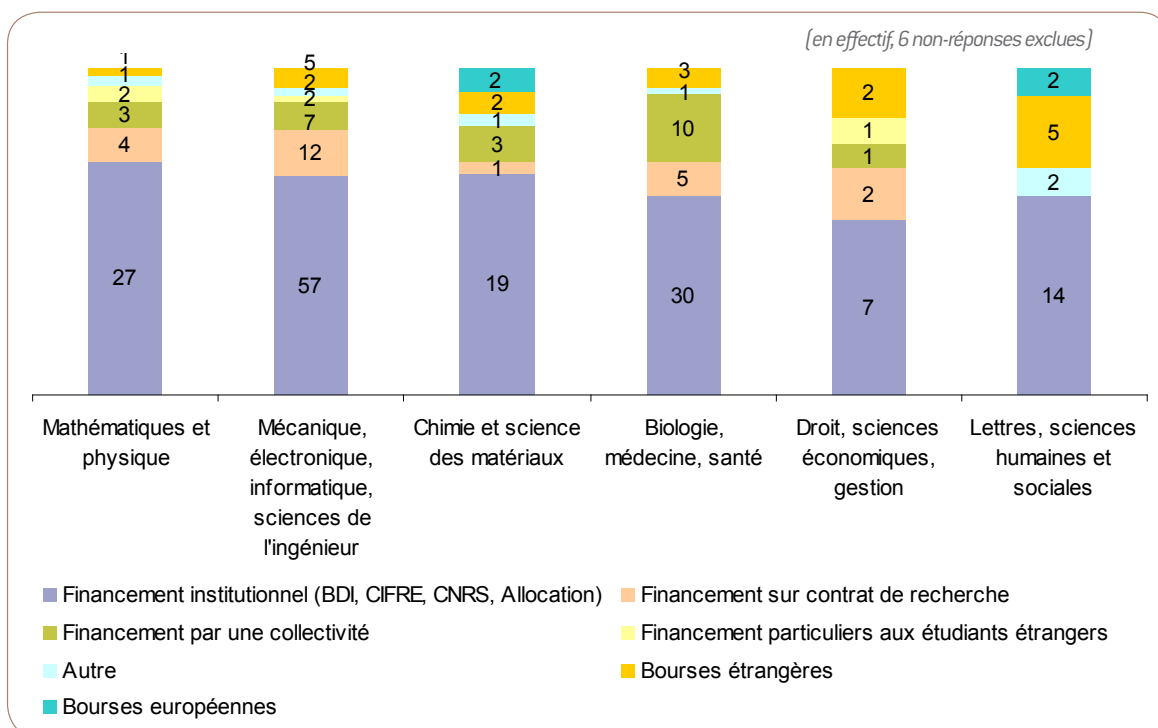
Les docteurs ont eu recours à une large palette de types de financement.



Le type de financement le plus répandu (près des 2/3 des répondants) est le « financement institutionnel » (BDI, CIFRE, CNRS, Allocation de recherche...).

10% ont bénéficié d'un financement sur contrat de recherche et 10% ont été financé par une collectivité.

On observe peu de disparités en fonction des spécialités. De plus, les effectifs par spécialité étant très faibles, ce graphique est présenté uniquement à titre d'information.

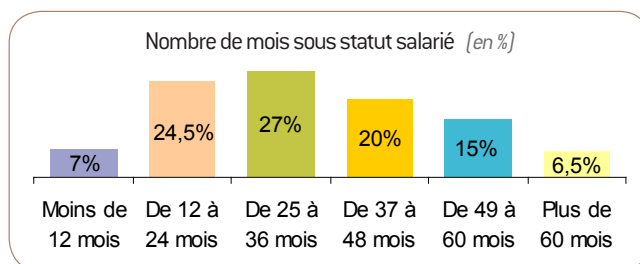


V // ACTIVITÉ SALARIÉE POUR FINANCER LE DOCTORAT

121 docteurs ont signé un contrat salarié pour financer leur doctorat (soit 41% de l'effectif total des répondants). 83 d'entre eux ont cumulé à la fois emploi et financement (soit 28% de l'effectif total des répondants).

Parmi ces 121 docteurs, 46% ont exercé un emploi d'ATER (soit 56 individus). 24% ont occupé un poste de moniteur CIES (soit 29 individus).

La durée médiane des emplois exercés pour financer le Doctorat est de 36 mois.

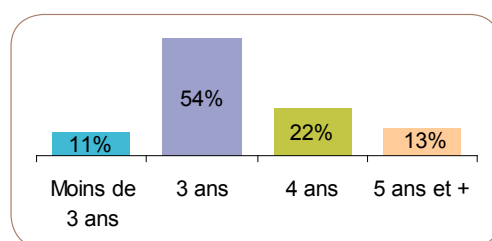


VI // DURÉE DU DOCTORAT

Rappelons que la réalisation de la thèse est prévue administrativement sur trois années (cf. Charte des thèses).

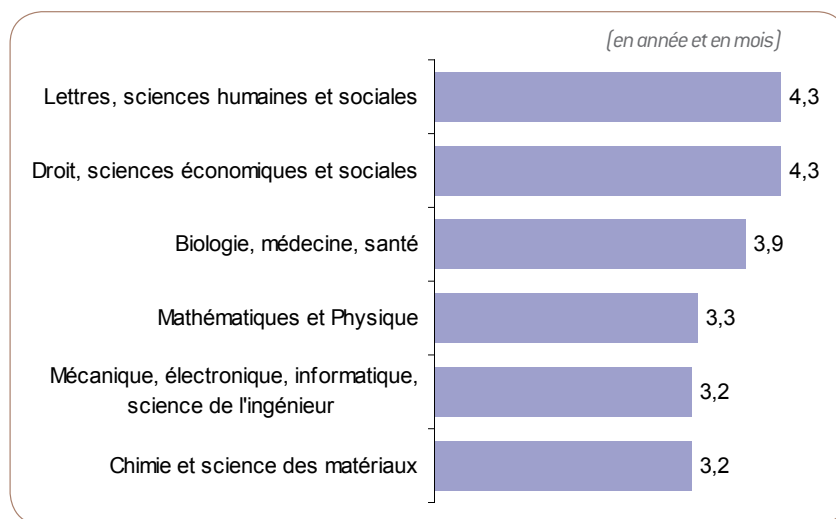
Dans cette promotion, près des deux tiers des docteurs (soit 65,3%) réalisent leur Doctorat en trois ans ou moins.

13% des docteurs ont effectué leur thèse en plus de 5 ans (38 individus).



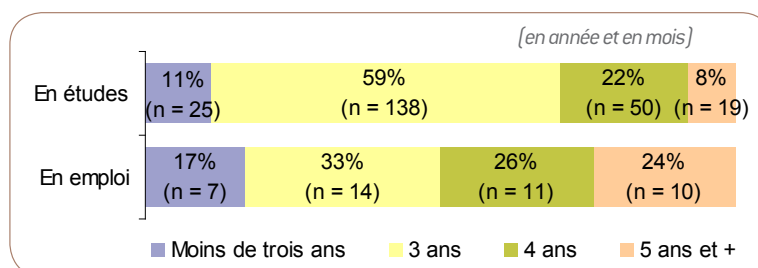
La durée médiane du Doctorat est de 3 ans et 4 mois (avec un minimum de 1 an et 5 mois et un maximum de 10 ans).

La durée médiane du Doctorat varie sensiblement en fonction des spécialités.



C'est en « Lettres, sciences humaines et sociales » et en « Droit, sciences économiques et sociales » que la durée du Doctorat est la plus élevée.

On observe également des disparités en fonction de la situation exercée avant l'inscription en Doctorat⁹.

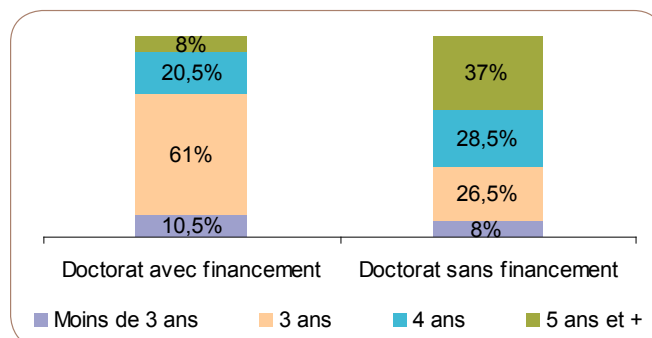


[9] Etant donné les effectifs réduits, nous n'avons pris en compte que les docteurs en « études » et ceux en « emploi » avant l'inscription en Doctorat.

70% des docteurs ayant le statut « étudiant » avant d'entrer en Doctorat ont soutenu leur thèse en trois ans ou moins (durée médiane : 3 ans et 3 mois).

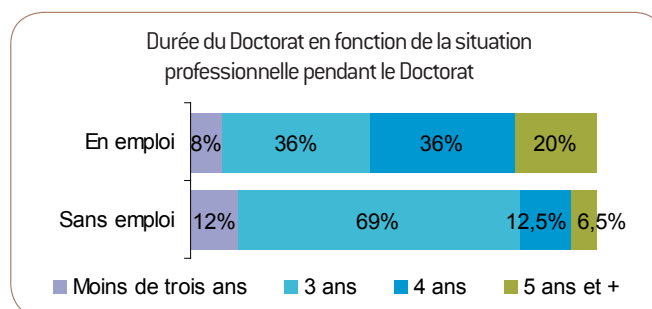
A l'inverse, la moitié des docteurs en emploi ont mis plus de trois ans pour réaliser leur Doctorat (durée médiane : 3 ans et 9 mois).

On observe des disparités entre les Doctorats financés et non financés.



Les docteurs n'ayant perçu aucun financement ont mis plus de temps pour effectuer leur Doctorat. Pour ces derniers, la durée médiane est de 4 ans et 3 mois contre 3 ans et 3 mois pour les docteurs ayant obtenu un financement. Notons également que parmi les 49 docteurs sans financement, 35 ont exercé une activité professionnelle pendant leur Doctorat.

L'allongement de la durée de la thèse peut donc également être liée à l'exercice d'une activité professionnelle pendant le Doctorat.



En effet, pour les docteurs ayant exercé une activité salariée pendant le Doctorat, la durée médiane de la thèse est de 4 ans contre 3 ans et 2 mois pour ceux n'ayant pas exercé d'activité professionnelle.

VII // MOBILITÉ PENDANT LE DOCTORAT

24% des docteurs (soit 71 individus) ont effectué un séjour à l'étranger¹⁰ dans le cadre du Doctorat.

→ Nombre de séjours à l'étranger :

- 43 docteurs (soit 62,5%) ont effectué un seul séjour à l'étranger,
- 16 individus (soit 23%) ont réalisé deux séjours à l'étranger,
- 10 docteurs (soit 14,5% individus) ont effectué trois séjours à l'étranger.

→ Localisation des séjours :

Plus de la moitié des docteurs (n = 36) ont séjourné en Europe, 19 en Amérique, 7 en Asie et 7 en Afrique.

→ Durée des séjours à l'étranger :

Concernant les individus ayant effectué un seul séjour à l'étranger (43 docteurs), il s'agit globalement de séjours de courte durée :

- Moins de 6 mois : 26 individus (dont 11 qui ont effectué un séjour d'une durée d'un mois),
- De 6 à 11 mois : 7 individus,
- 12 mois et plus : 10 individus.

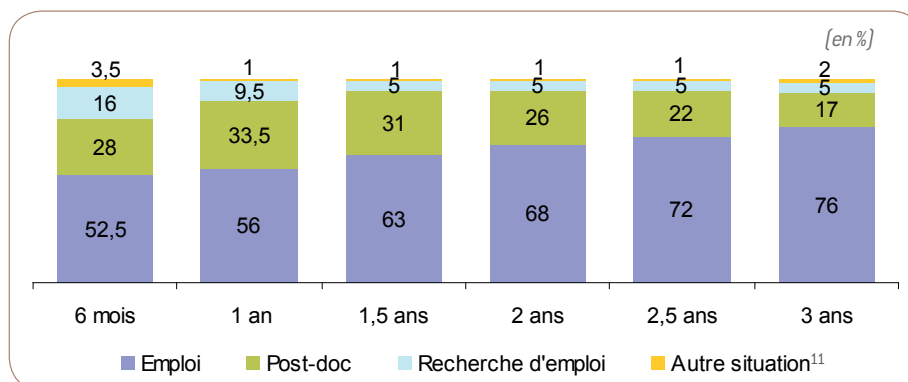
[10] Il s'agit ici de séjours à l'étranger réalisés dans le cadre du Doctorat, à ne pas confondre avec les stages post-doctoraux].

Chapitre III

SITUATION APRÈS
LE DOCTORAT

I // ÉVOLUTION DE LA SITUATION APRÈS LE DOCTORAT

Les données suivantes sont calculées à partir de l'ensemble des docteurs répondants, soit 298 docteurs.



→ La part des diplômés en emploi est passée de 52,5% 6 mois après l'obtention du Doctorat à 76% au moment de l'enquête (soit 3 ans après le doctorat). Sur cette période, la croissance du taux de diplômés en emploi atteint 45%.

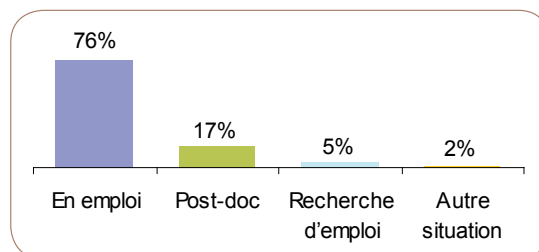
→ À l'inverse, le pourcentage de docteurs en stage post-doctoral a diminué de 39%, passant de 28% à 6 mois à 17% à 3 ans. Le pourcentage le plus élevé de post-doctorat (33,5%) se situe 1 an après le doctorat.

→ Le taux de diplômés en recherche d'emploi a diminué de 69% entre la situation à 6 mois et la situation au moment de l'enquête (passant respectivement de 16% à 5%). Ce taux s'est stabilisé 1,5 ans après le Doctorat.

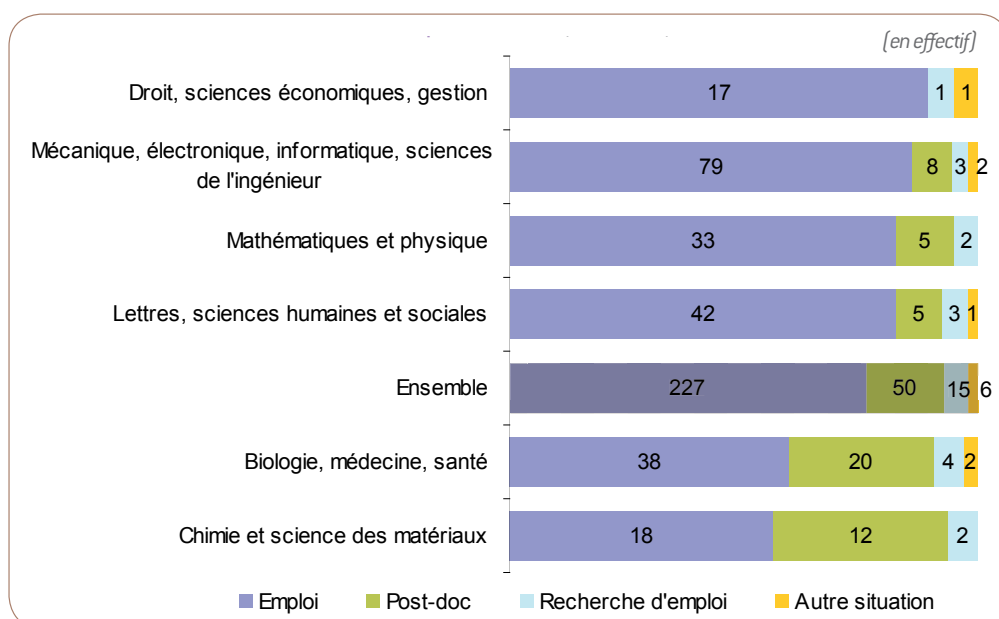
ZOOM SUR LA SITUATION DES DOCTEURS 3 ANS APRÈS L'OBTENTION DU DOCTORAT

93% des docteurs exercent une activité professionnelle (soit 277 individus, dont 50 en post-doctorat).

Le taux de chômage des docteurs 2005 est de 5% (soit 15 individus). Pour information, sur le plan national, l'étude du Céreq sur la « génération 2004 »¹² a montré que le taux de chômage 3 ans après l'obtention du Doctorat s'élevait à 10%.



On observe quelques disparités en fonction des spécialités.



[11] Dans l'item « autre situation », nous avons regroupé les individus en études (que l'on retrouve uniquement à 6 mois et 1 an), les docteurs en « activité et en congé » (ex : congés maternité, congés maladie ...) et les inactifs (sur toute la période, excepté à 3 ans).

Au moment de l'enquête, l'item « autre situation » comprend uniquement des docteurs en activité et en congé

[12] J. Calmand, P. Hallier, *Être diplômé de l'enseignement supérieur, un atout pour entrer dans la vie active*, Bref n° 253, Céreq, juin 2008

Le taux d'emploi est plus important dans les spécialités suivantes :

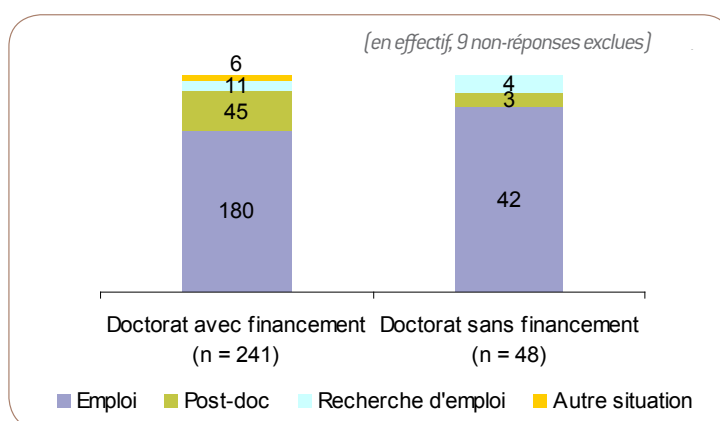
- En « Droit, sciences économiques, gestion », 89,5% des docteurs sont en emploi (soit 17 individus),
- En « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur », 86% exercent un emploi (soit 79 individus),
- En « Mathématiques et physique », 82,5% des docteurs occupent un poste (soit 33 individus).

Dans les spécialités suivantes, le taux de diplômés en stage post-doctoral est nettement supérieur à la moyenne (17%) :

- « Chimie et science des matériaux » est la spécialité comprenant le plus de docteurs en post-doctorat (37,5% soit 12 docteurs)
- En « Biologie, médecine, santé » 31,5% des docteurs effectuent un stage post-doctoral (soit 20 docteurs).

Le taux de chômage varie peu en fonction des spécialités, à l'exception du domaine « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » où il est seulement de 3,3%. Dans les autres domaines, ce taux est compris entre 5% et 6,3%.

Des disparités s'observent également en fonction de la variable « financement de la thèse ».



En effet, 19% des docteurs ayant perçu un financement sont en post-doctorat 3 ans après l'obtention du diplôme contre seulement 6% pour ceux n'ayant obtenu aucun financement.

A noter également que 8% des docteurs non financés sont à la recherche d'un emploi (vs. 4,5% pour ceux ayant perçu un financement).

Ces résultats sont à relativiser car les docteurs n'ayant pas perçu de financement sont peu nombreux (49 individus).

II // POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS LE DOCTORAT

Les données suivantes sont calculées à partir de l'ensemble des docteurs répondants, soit 298 docteurs.

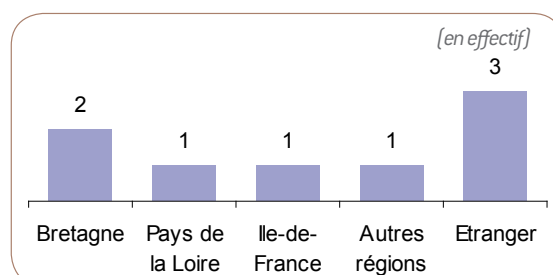
Seuls 22 docteurs (soit 7%) ont des formations après leur Doctorat.

→ Formations suivies en 2005-2006 (8 docteurs concernés)

Pour la majorité d'entre eux (5 individus), il s'agit d'un complément de formation (aide à la création d'entreprise, formation en langue anglaise, cours de management des projets...). 3 ont suivi une formation universitaire (un préparait un Master à finalité professionnelle, un s'est lancé dans un nouveau Doctorat et le troisième préparait un Diplôme Universitaire).

3 docteurs étaient en poursuite d'études à l'étranger et 2 étudiaient en Bretagne.

6 formations suivies ne délivraient pas de diplôme. 2 docteurs ont obtenu le diplôme préparé.



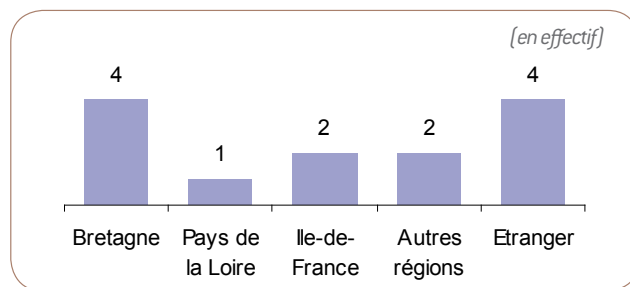
→ Formations suivies en 2006-2007 (13 docteurs concernés)

9 docteurs ont suivi un complément de formation (formation en langues, en informatique...). 2 étaient inscrits dans un Doctorat, 2 individus préparaient des concours d'enseignement (agrégation, concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel).

4 docteurs étudiaient en Bretagne.

4 ont suivi des études à l'étranger.

8 formations suivies ne délivraient pas de diplôme. 4 docteurs ont obtenu le diplôme préparé. 1 docteur n'a pas obtenu le diplôme préparé.

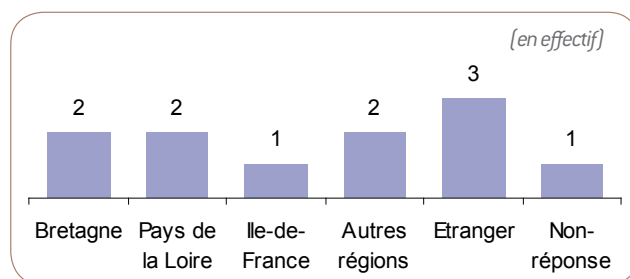


→ Formations suivies en 2007-2008 (11 individus)

Il s'agit principalement de formations complémentaires (formation de langues, formation de développeur de logiciel...). 1 individu était inscrit en Doctorat.

3 docteurs ont suivi ces formations à l'étranger, 2 en Bretagne et 2 dans les Pays de la Loire.

6 formations suivies ne délivraient pas de diplôme. 5 docteurs ont obtenu le diplôme préparé.



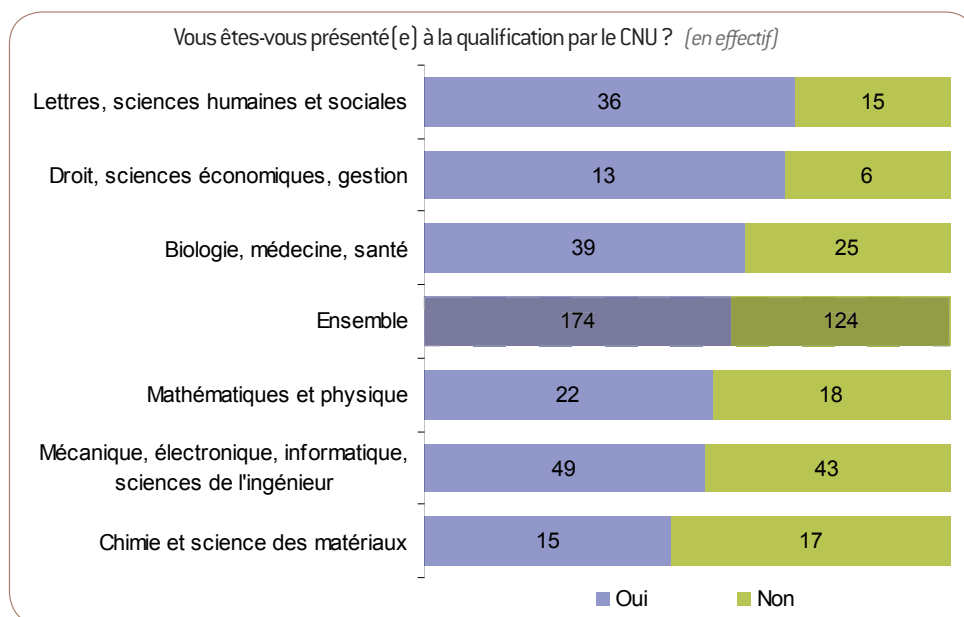
III // CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS (CNU)

Les données suivantes sont calculées sur l'ensemble des docteurs ayant participé à l'enquête soit 298 docteurs.

A. CANDIDATURE À LA QUALIFICATION PAR LE CNU

58% des docteurs (174 individus) se sont présentés à la qualification par le Conseil National des Universités (CNU).

Des disparités s'observent en fonction des spécialités.



Dans les spécialités suivantes, la proportion de docteurs ayant candidaté au CNU est supérieure à la moyenne (58%) :

- « Lettres, sciences humaines et sociales » (71%, soit 36 individus),
- « Droit, sciences économiques, gestion » (68%, soit 13 individus),
- « Biologie, médecine, santé » (61%, soit 39 individus).

A l'inverse, ceux qui ont le moins candidaté au CNU se trouvent dans les spécialités suivantes :

- « Chimie et sciences des matériaux » (47%, soit 15 individus);
- « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » (53%, soit 49 individus).

La majorité des docteurs ont candidaté à une seule section de CNU (78 docteurs, soit 45%).

65 docteurs (38%) se sont présentés à 2 sections de CNU.

29 docteurs (17%) ont candidaté à 3 sections de CNU et plus.

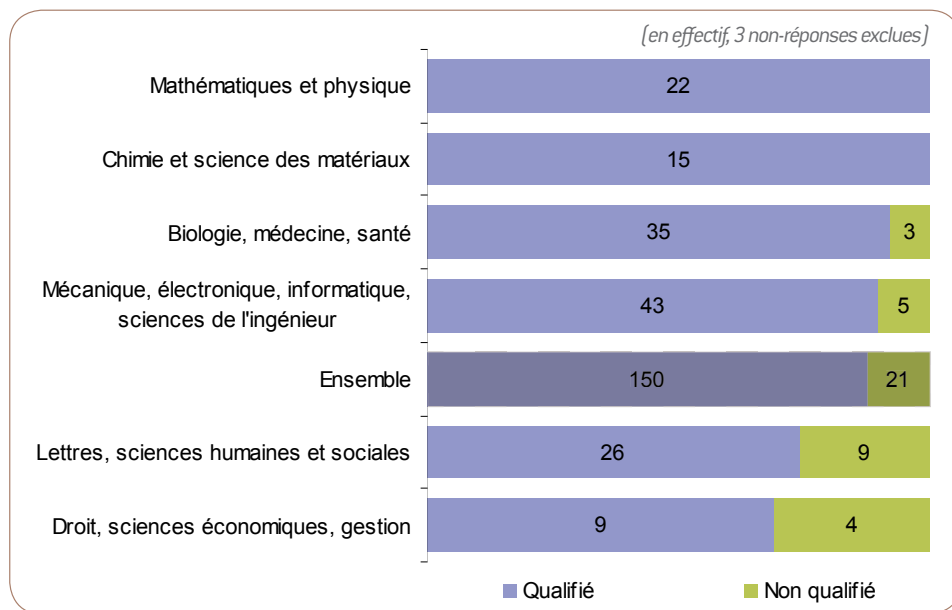
B. RÉSULTAT À LA QUALIFICATION PAR LE CNU

Les données suivantes sont calculées sur l'ensemble des docteurs ayant candidaté au CNU, soit 174 docteurs.

150 candidats au CNU (88%) ont été qualifiés par au moins une section.

On observe des disparités importantes en fonction des spécialités de Doctorat. Toutefois, les effectifs par spécialités étant faibles, ces résultats sont présentés uniquement à titre d'information.

Le taux de réussite atteint 100% dans les spécialités « Mathématiques et physique » et « Chimie et science des matériaux ». Il est inférieur à la moyenne (88%) dans les spécialités « Lettres, sciences humaines et sociales » (74%) et « Droit, sciences économiques et gestion » (69%).



142 docteurs (95%) ont été qualifiés dès la 1^{ère} présentation, 7 ont obtenu la qualification lors de la 2^{ème} présentation. 1 seul candidat s'est présenté 3 fois pour une même section avant d'obtenir la qualification.

Le tableau ci-dessous présente les résultats à la qualification pour les docteurs ayant candidaté à 1, 2 ou 3 sections de CNU.

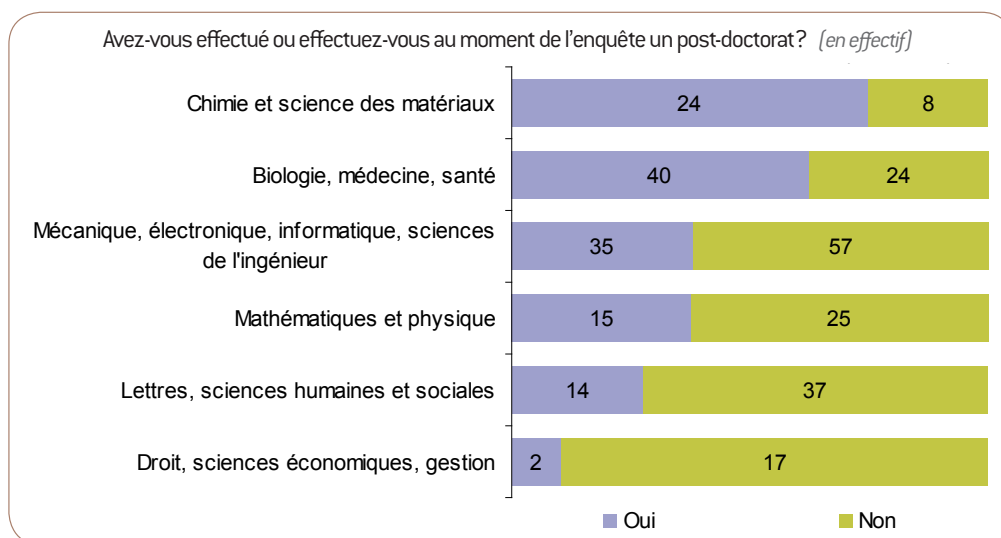
	Résultat à la qualification par le CNU (en effectif)		
	Candidats à 1 section	Candidats à 2 sections	Candidats à 3 sections
Qualifiés par 1 section	67	15	5
Qualifiés par 2 sections		41	8
Qualifiés par 3 sections			14
Non-qualifiés	11	7	2
Non-réponse		2	
Total	78	65	29

IV // LE POST-DOCTORAT

Le stage post-doctoral est un contrat de travail à durée déterminée, d'une durée maximum de deux ans, permettant d'offrir une expérience professionnelle de recherche à un docteur récemment diplômé et n'ayant pas encore d'emploi permanent. Ce type de contrat a également pour objectif de faciliter la mobilité des jeunes chercheurs. C'est une phase transitoire entre l'obtention du Doctorat et une insertion professionnelle stable.

130 docteurs 2005 (44%) ont effectué au moins un stage post-doctoral après leur Doctorat. Parmi ces derniers, 50 sont toujours en stage post-doctoral au moment de l'enquête.

Des disparités s'observent en fonction des spécialités.



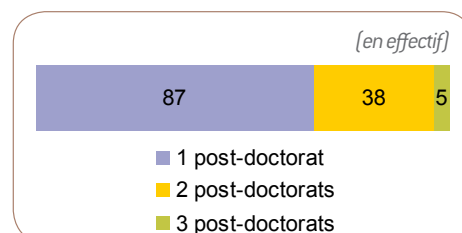
En effet, plus de la moitié des docteurs ont effectué au moins un post-doctorat dans les spécialités « Chimie et science des matériaux » (75%), « Biologie, médecine, santé » (62,5%) et « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » (38%).

Inversement, la proportion de post-doctorat est nettement moins élevée chez les docteurs en « Lettres, sciences humaines et sociales » (27,5%) ou en « Droit, sciences économiques, gestion » (10,5%).

Les données suivantes sont calculées à partir des effectifs des docteurs ayant réalisé au moins un stage post-doctoral, soit 130 docteurs.

A. NOMBRE DE POST-DOCTORATS EFFECTUÉS

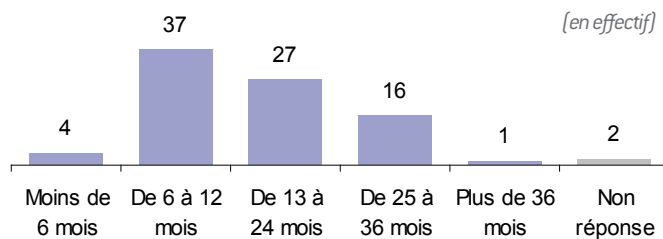
Près des deux tiers des docteurs (67%) ont effectué un seul stage post-doctoral.
43 docteurs (33%) ont réalisé au moins 2 post-doctorats.



B. DURÉE DU POST-DOCTORAT

Les données suivantes sont calculées uniquement sur la base des docteurs ayant réalisé un seul post-doctorat (87 individus).

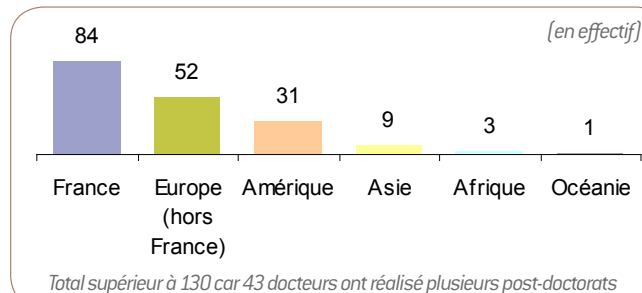
La durée médiane du post-doctorat est de 17 mois.
47% des docteurs ayant effectué un stage post-doctoral l'ont réalisé sur une durée inférieure à 13 mois.



C. LOCALISATION DES POST-DOCTORATS

Les données suivantes sont calculées uniquement sur la base des docteurs ayant réalisé au moins un post-doctorat (130 individus).

84 docteurs ont effectué un stage post-doctoral en France.
96 l'ont réalisé à l'étranger, principalement dans un autre pays européen (52 individus) et sur le continent américain (31 docteurs).



Chapitre IV

SITUATION PROFESSIONNELLE APRÈS LE DOCTORAT

3 ans après le Doctorat, 76% des docteurs occupent un emploi (soit 227 individus) et 17% sont en stage post-doctoral (soit 50 individus). Nous avons fait le choix d'inclure dans cette partie les docteurs en post-doctorat. Les résultats suivants concernent donc

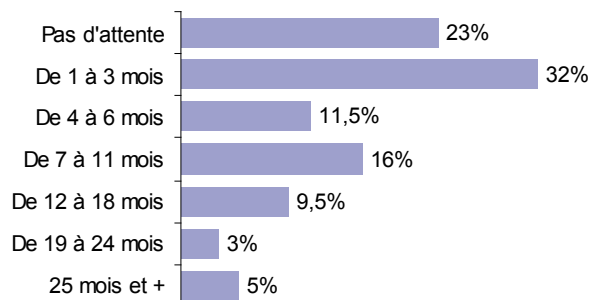
les 277 docteurs exerçant une activité professionnelle 3 ans après l'obtention du Doctorat (soit 93% de l'effectif total des répondants).

I // ACCÈS À L'EMPLOI

A. TEMPS DE LATENCE DU 1^{ER} EMPLOI¹³

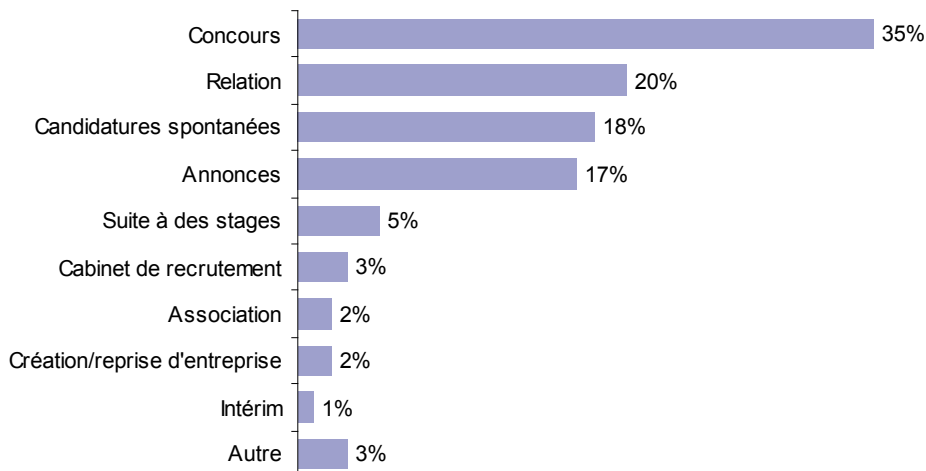
55% des docteurs accèdent à leur 1^{er} emploi en moins de 4 mois. 23% ont trouvé leur 1^{er} emploi immédiatement après l'obtention du Doctorat.

8% ont connu une période de recherche d'emploi supérieure à 18 mois avant de trouver leur 1^{er} emploi.



B. MODALITÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI EXERCÉ 3 ANS APRÈS L'OBTENTION DU DOCTORAT

L'obtention d'un concours (35% des docteurs), les relations (20%), l'envoi de candidatures spontanées (18%) et la réponse à une annonce sont les principaux moyens d'accès à l'emploi exercé au moment de l'enquête.

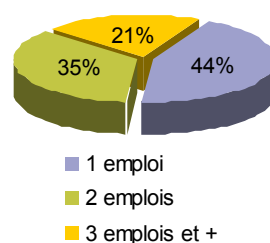


Total supérieur à 100% car plusieurs réponses possibles

C. NOMBRE D'EMPLOIS EXERCÉS DEPUIS L'OBTENTION DU DOCTORAT

Plus de 4 diplômés sur 10 ont occupé un seul emploi depuis l'obtention de leur Doctorat.

56% des docteurs exercent au moins leur 2^{ème} emploi depuis la fin de leur thèse.



[13] Le temps de latence équivaut à la différence entre la date d'obtention du Doctorat et la date de recrutement. Nous avons exclu de cette question sur le temps de latence, les individus en emploi avant de s'inscrire en Doctorat et ayant conservé cet emploi après l'obtention du diplôme ainsi que les répondants ayant poursuivi des études après l'obtention du Doctorat.

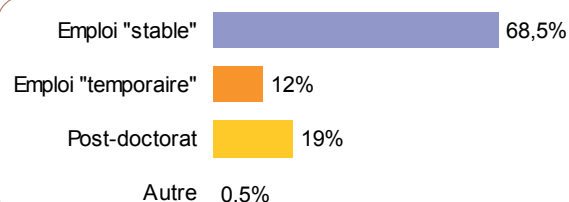
II // CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCÉ 3 ANS APRÈS L'OBTENTION DU DOCTORAT

A. NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

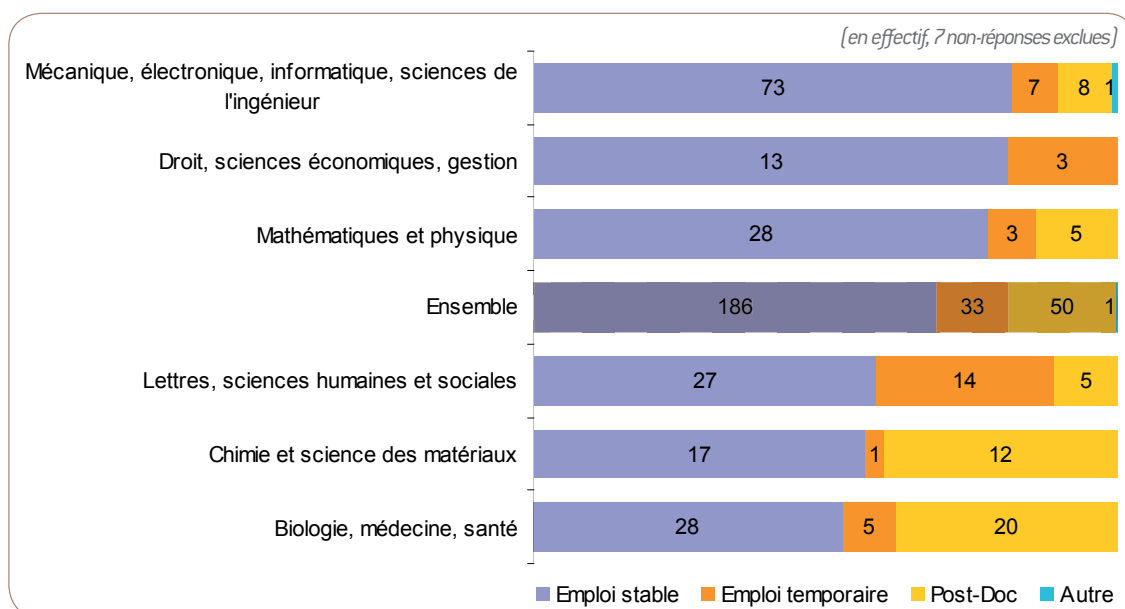
68,5% des docteurs 2005 occupent un emploi « stable »¹⁴ 3 ans après l'obtention du Doctorat (CDI : 31%, titulaire fonction publique : 35,5% et indépendant : 2%).

19% sont en stage post-doctoral¹⁵.

12% occupent un emploi « temporaire »¹⁶ (CDD : 4%, contractuel fonction publique : 7%, ATER : 1%).



L'examen par spécialité met en évidence certaines différences au niveau de la nature du contrat de travail.



Les emplois « stables » se retrouvent surtout dans les spécialités :

- « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » (82% soit 73 individus)
- « Droit, sciences économiques, gestion » (81% mais seulement 13 individus concernés)
- « Mathématiques et physique » (78% soit 28 individus).

A l'inverse, les post-doctorats concernent au moins 38% des docteurs dans les spécialités suivantes :

- « Chimie et science des matériaux » (40% concerne 12 individus),
- « Biologie, Médecine, santé » (38% soit 20 personnes).

Les emplois « temporaires » concernent surtout 2 spécialités :

- « Lettres, sciences humaines et sociales » (30% soit 14 individus),
- « Droit, sciences économiques, gestion » (19% soit 3 individus).

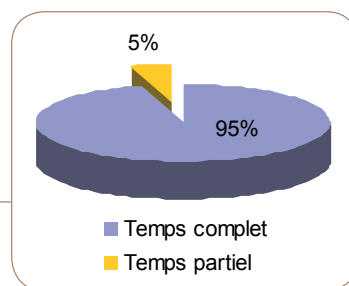
[14] Sont regroupés dans les emplois « stables » les emplois en CDI, de titulaires de la fonction publique ainsi que les emplois indépendants.

[15] La part des post-doctorats étant élevée, nous avons fait le choix de ne pas les globaliser dans les emplois « temporaires » pour l'analyse de ces résultats.

[16] Les emplois « temporaires » regroupent les emplois en CDD, contractuels de la fonction publique, les postes d'ATER.

B. DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

→ 95% des diplômés travaillent à temps complet. 5% (12 individus) ont signé un contrat à temps partiel.

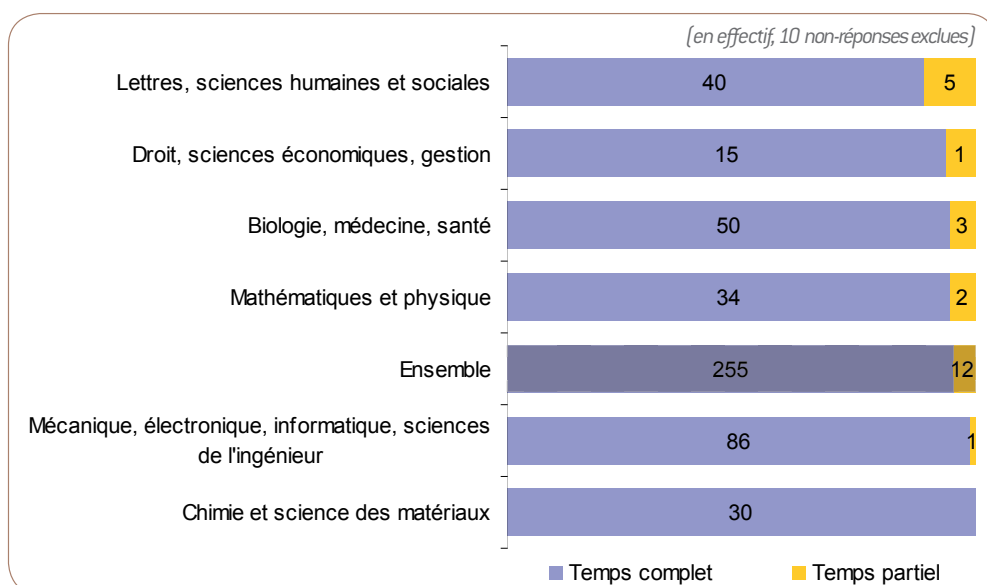


Les emplois à temps partiel renseignés¹⁷ se répartissent de la façon suivante :

- Inférieur à 50% : 3 individus,
- Egal à 50% : 4 individus,
- Supérieur à 50% : 4 individus.

Parmi les 12 diplômés travaillant à temps partiel, 5 exercent un autre emploi en complément de leur emploi principal.

On observe très peu de disparités en fonction des spécialités.

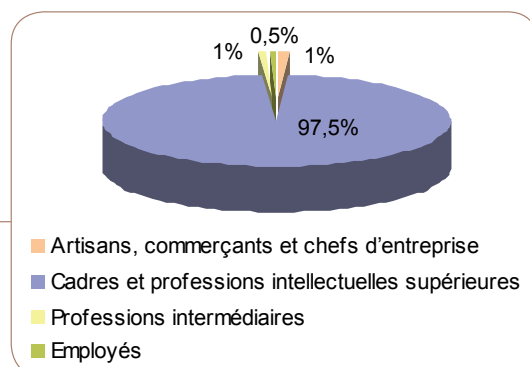


Seul le domaine « Lettres, Sciences humaines et sociales » se démarque avec un taux d'emploi à temps complet légèrement plus faible. En effet, 89% des docteurs de cette spécialité occupent un emploi à temps complet et 11% travaillent à temps partiel.

C. CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (CSP)

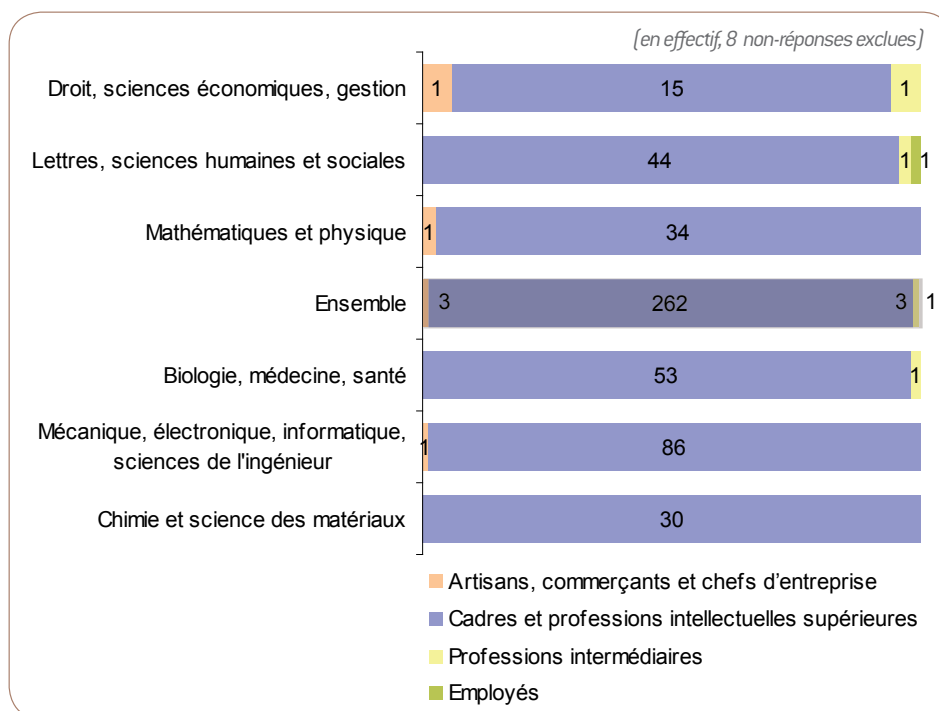
Les catégories socioprofessionnelles ont été définies selon la nomenclature de l'INSEE.

97,5% des docteurs accèdent au statut de « Cadres et professions intellectuelles supérieures ».



[17] Un individu n'a pas précisé la durée de son temps partiel.

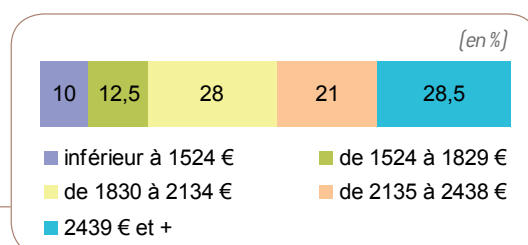
On observe très peu de différence entre les spécialités concernant la catégorie socioprofessionnelle.



D. SALAIRE NET MENSUEL

Les informations relatives au salaire net mensuel sont calculées sur la base de la population exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête et ayant déclaré un salaire, soit 233 docteurs.

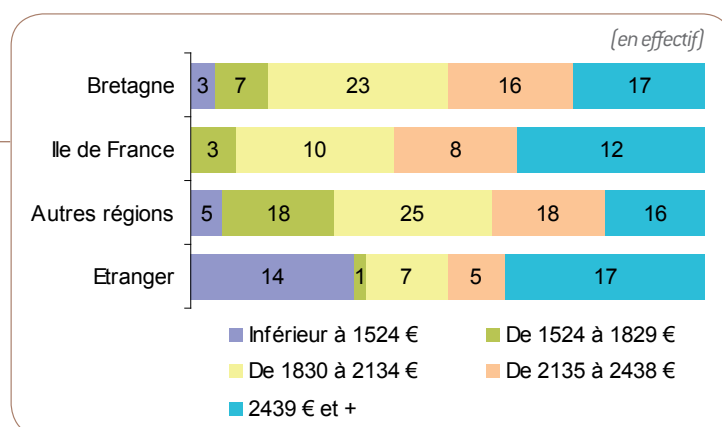
Sur l'ensemble des docteurs travaillant à temps plein, l'éventail des salaires nets mensuels déclarés va de 150 € à 5200 €. Le salaire net mensuel médian est de 2100 €. Le salaire net mensuel moyen est de 2265 €.



→ Selon la variable « localisation de l'emploi »

Le salaire net mensuel médian atteint 2400 € en Ile-de-France. Il est de 2122,50 € en Bretagne et de 2090 € dans les autres régions de France.

Les docteurs travaillant à l'étranger perçoivent un salaire net mensuel médian de 2134,50 €.



→ Selon la variable « situation avant de s'inscrire en Doctorat »

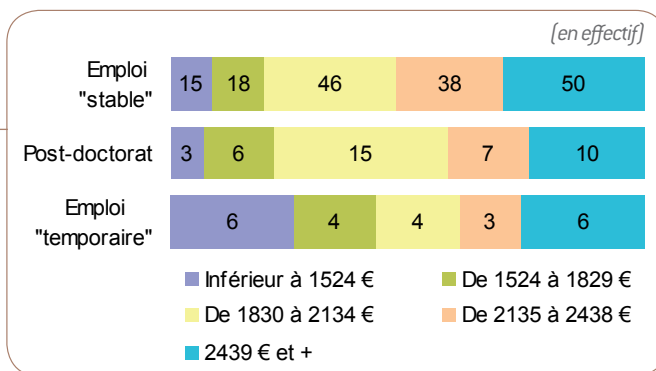
On observe une différence significative au niveau du salaire perçu au moment de l'enquête.

En effet, le salaire net mensuel médian des docteurs qui exerçaient un emploi avant d'entrer en Doctorat s'élève à 2400 €. Celui des docteurs ayant le statut « étudiant » avant de s'inscrire en Doctorat est plus faible et atteint 2100 € soit une différence de 300 €.

→ Selon la variable « contrat de travail »

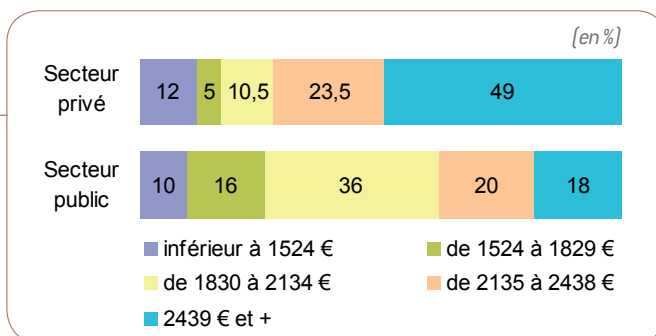
Le salaire net mensuel médian des diplômés en emploi « stable » atteint 2200 €.

Pour les emplois « temporaires », il est de 2000 € et pour les post-doctorats, il s'élève à 2039 €.



→ Selon la variable « structure de l'employeur »

En effet, les diplômés travaillant dans une structure privée perçoivent un salaire net mensuel médian de 2415 €. Le secteur public est le moins rémunérateur avec un salaire net mensuel médian de 2000 €.



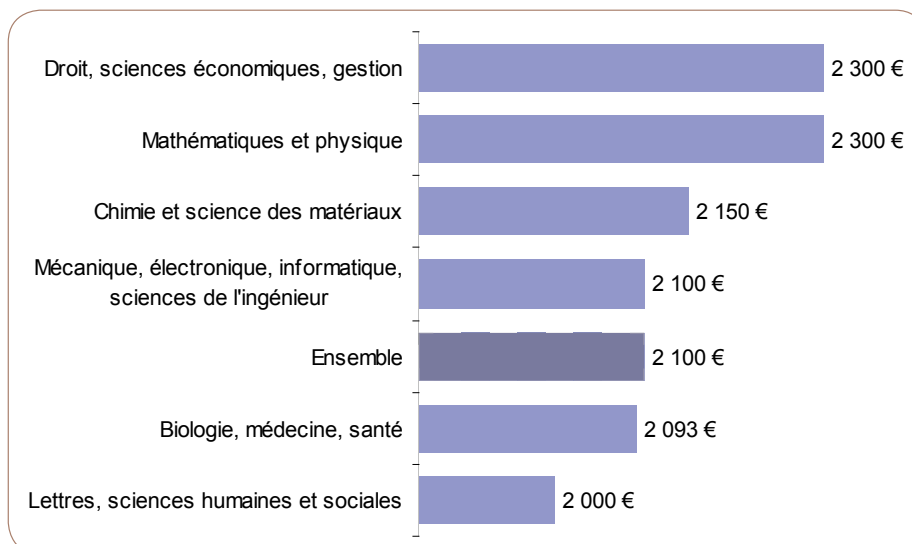
→ Selon la variable « spécialité du Doctorat »

Dans les spécialités suivantes, le salaire net mensuel médian atteint au moins 2100 € :

- « Mathématiques et physique » (2300 €),
- « Droit, sciences économiques, gestion » (2300 €),
- « Chimie et science des matériaux » (2150 €),
- « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » (2100 €).

En revanche, il est inférieur à 2100 € dans les spécialités :

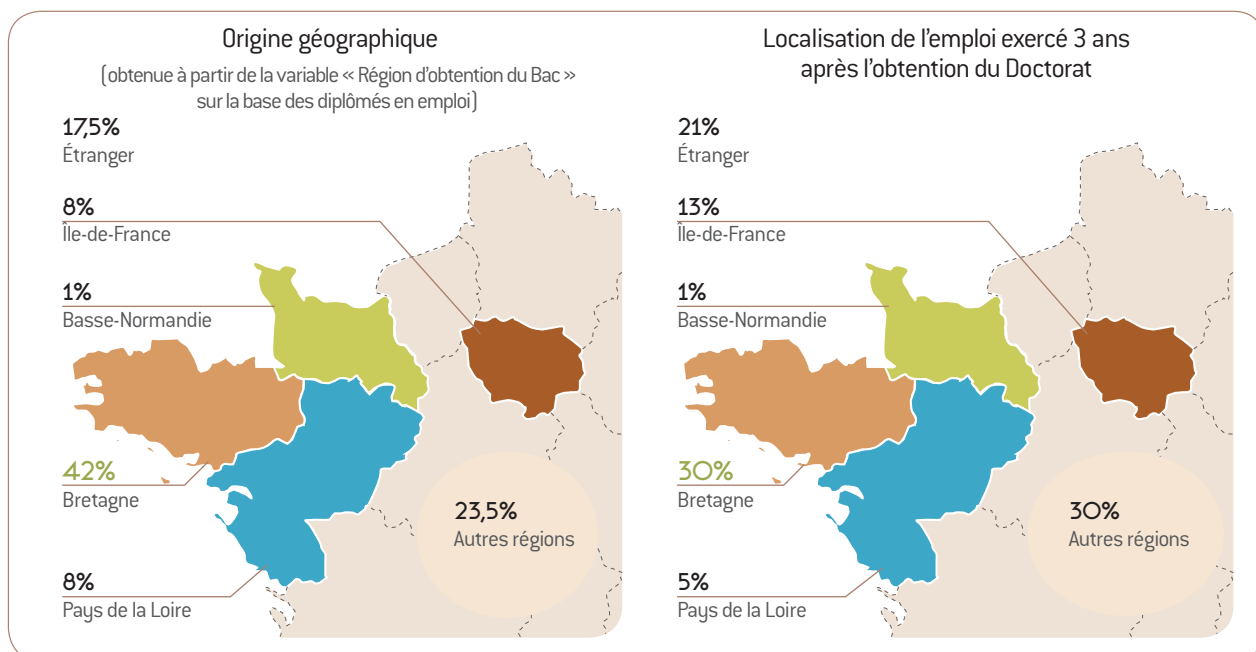
- « Biologie, médecine, santé » (2093 €),
- « Lettres, sciences humaines et sociales » (2000 €).



E. LOCALISATION DE L'EMPLOI

3 ans après l'obtention du Doctorat, 30% des docteurs exercent leur emploi en Bretagne¹⁸.

Si l'on compare ces données avec l'origine géographique des diplômés, on constate que les mobilités se font essentiellement au profit des « autres régions » de France. En effet, 3 docteurs sur 10 travaillent dans les « autres régions » de France alors qu'ils sont 23,5% à en être originaire (soit un solde migratoire de + 6,5%). Enfin, 21% des docteurs travaillent à l'étranger¹⁹ alors qu'ils sont 17,5% à avoir obtenu leur Bac à l'étranger (soit un solde migratoire de 3,5% pour l'étranger). Notons que parmi les docteurs travaillant à l'étranger, 41% effectuent un post-doctorat.



Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques de l'emploi en fonction de sa localisation.

Type de contrat de travail	[en effectif et en %, non-réponses exclues]				
	Bretagne	Île-de-France	Autres régions	Etranger	Ensemble
Emplois stables	58 (74%)	29 (85%)	69 (75%)	22 (40,7%)	68,5%
Emplois temporaires	13 (17%)		10 (11%)	9 (16,7%)	12%
Post-doctorat	7 (9%)	4 (12%)	13 (14%)	23 (42,6%)	19%
Autres		1 (3%)			0,5%
Total	78 (100%)	34 (100%)	92 (100%)	54 (100%)	100%

Temps de travail					
Temps complet	72 (92%)	34 (100%)	89 (97%)	52 (96%)	96%
Temps partiel	6 (8%)		3 (3%)	2 (4%)	4%
Total	78 (100%)	34 (100%)	92 (100%)	54 (100%)	100%

Catégorie socioprofessionnelle					
Cadres et professions intellectuelles supérieures	73 (95%)	33 (97%)	92 (100%)	54 (98%)	97,5%
Professions intermédiaires	2 (2,5%)			1 (2%)	1%
Employés					0,5%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	2 (2,5%)	1 (3%)			1%
Total	77 (100%)	34 (100%)	92 (100%)	55 (100%)	100%

Salaire					
Salaire net mensuel médian	2 122,50 €	2 400 €	2 090 €	2 134,50 €	2 100 €

On observe des disparités uniquement pour les docteurs travaillant en Ile-de-France. En effet, pour ces derniers, les caractéristiques de l'emploi sont plus favorables (taux d'emploi stable de 85% et salaire net mensuel médian de 2400 €).

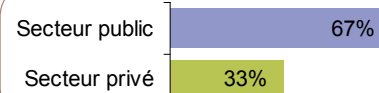
[18] Dont 15% en Ile-et-Vilaine, 11% dans le Finistère, 2% dans le Morbihan, 2% dans les Côtes d'Armor.

[19] Parmi les 43 diplômés de nationalité étrangère, 26 exercent leur emploi à l'étranger (soit 60,5%).

III // CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOYEUR

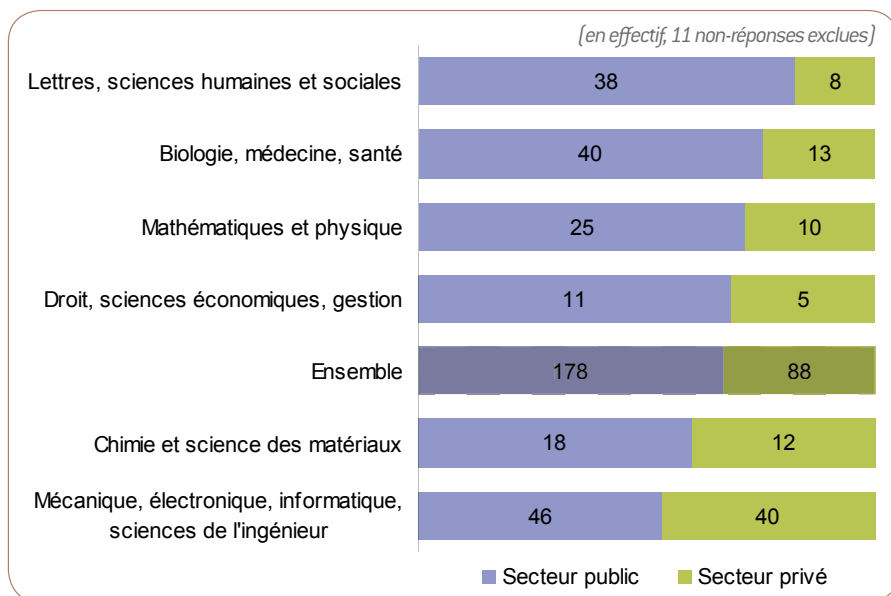
A. TYPE DE STRUCTURE

Les emplois dans le secteur public sont majoritaires (67%). 1 docteur sur 3 travaille dans le secteur privé (33%).



Notons que 84% des docteurs travaillant dans le secteur privé exercent un emploi stable. Dans le secteur public, près d'un quart des diplômés (24%) sont en stage post-doctoral.

On observe des disparités en fonction des spécialités.



En effet, l'emploi dans le secteur public est fortement répandu (supérieur à 70%) dans les spécialités :

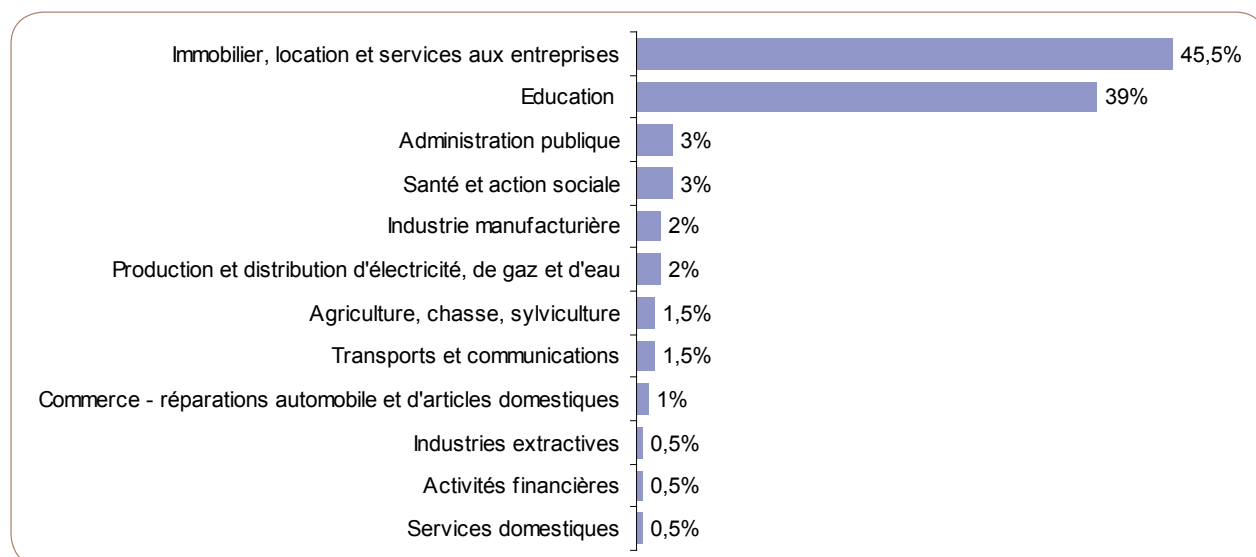
- « Lettres, sciences humaines et sociales » (83%),
- « Biologie, médecine, santé » (75,5%),
- « Mathématiques et physique » (71%).

L'emploi dans le secteur privé se retrouve davantage dans les spécialités suivantes :

- « Mécanique, électronique, informatique, science de l'ingénieur » (46,5%),
- « Chimie et science des matériaux » (40%).

B. SECTEUR D'ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR

Nous faisons référence ici à la classification de la Nomenclature d'Activités Française (NAF).



Les deux principaux secteurs d'activité sont les suivants :

- « Immobilier, location et services aux entreprises » qui regroupe 45,5% des docteurs en emploi,
- « Education » (39%).

Pour permettre une analyse plus fine, nous avons découpé le secteur d'activité « Immobilier, location et services aux entreprises » (45,5%) en catégories. Ainsi, la majorité des docteurs travaillent dans les domaines suivants :

- « Recherche-développement en sciences physiques et naturelles » (22,5%),
- « Activités informatiques » (12%),
- « Recherche-développement en sciences humaines et sociales » (5%),
- « Activités de conseil, d'études » (4%).

Concernant le secteur d'activité « Recherche-développement en sciences physiques et naturelles », notons que 28% des docteurs exercent leur emploi dans le secteur privé. A l'inverse, dans le secteur « Recherche-développement en sciences humaines et sociales », l'ensemble des docteurs travaillent dans des structures publiques.

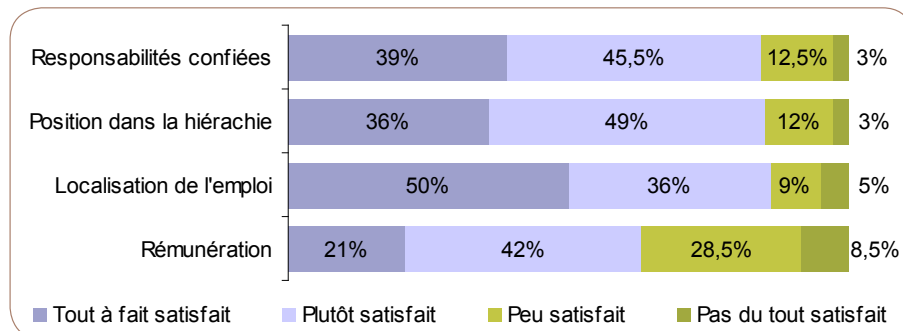
Les secteurs d'activité varient en fonction de la spécialité du Doctorat.

- Ainsi, dans la spécialité « **Mathématique et physique** », les secteurs d'activité les plus représentés sont « Education (établissement d'enseignement, centre de formation) » (19 individus, soit 53%) et « Recherche-développement en sciences physiques et naturelles » (7 individus, soit 19%).
- Dans la spécialité « **Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur** », les secteurs d'activité les plus représentés sont « Activités informatiques » (29 individus, soit 33%) et « Education (établissement d'enseignement, centre de formation) » (26 individus, soit 30%).
- Dans la spécialité « **Chimie et science des matériaux** », les secteurs d'activité les plus représentés sont « Education (établissement d'enseignement, centre de formation) » (19 individus, soit 53%) et « Recherche-développement en sciences physiques et naturelles » (7 individus, soit 19%).
- 19 docteurs du domaine « **Biologie, médecine, santé** » (35%) travaillent dans le secteur d'activité « Recherche-développement en sciences physiques et naturelles » et 18 dans le secteur « Education (établissement d'enseignement, centre de formation) » (33%).
- En « **Droit, sciences économiques, gestion** », les secteurs d'activité les plus représentés sont « Education (établissement d'enseignement, centre de formation) » (10 individus, soit 59%), « Activités juridiques » (2 individus, soit 12%) et « Administration publique » (2 individus, soit 12%).
- Dans la spécialité « **Lettres, sciences humaines et sociales** », les secteurs d'activité les plus représentés sont « Education (établissement d'enseignement, centre de formation) » (25 individus, soit 54%) et « Recherche-développement en sciences humaines et sociales » (12 individus, soit 26%).

IV // REGARD SUR L'EMPLOI

Les données suivantes sont calculées sur l'ensemble des docteurs en emploi ou en post-doctorat au moment de l'enquête, soit 277 docteurs.

Nous avons cherché à connaître, au travers de ces quatre items, le regard que les docteurs portent sur l'emploi exercé au moment de l'enquête.



Plus de 4 docteurs sur 5 sont « plutôt satisfaits » voire « très satisfaits » de la localisation de leur emploi (86%), de leur position au niveau de la hiérarchie (85%) et des responsabilités confiées dans leur emploi (84,5%).

Par contre, le taux de satisfaction chute fortement concernant la rémunération. En effet, 63% des docteurs sont satisfaits de la rémunération perçue au moment de l'enquête.

Concernant l'item sur « la rémunération », on observe des disparités en fonction des spécialités de Doctorat. En effet, au moins 7 docteurs sur 10 sont satisfaits de leur rémunération dans les spécialités suivantes :

- « Mathématiques et physique » (82%, soit 27 individus),
- « Biologie, médecine, santé » (73%, soit 38 individus),
- « Chimie et science des matériaux » (72%, soit 21 individus).

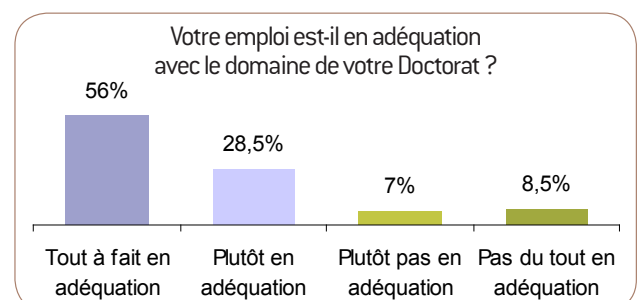
A l'inverse, le degré de satisfaction est plus faible dans les spécialités suivantes :

- « Lettres, sciences humaines et sociales » (42%, soit 18 individus),
- « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » (57%, soit 49 individus).

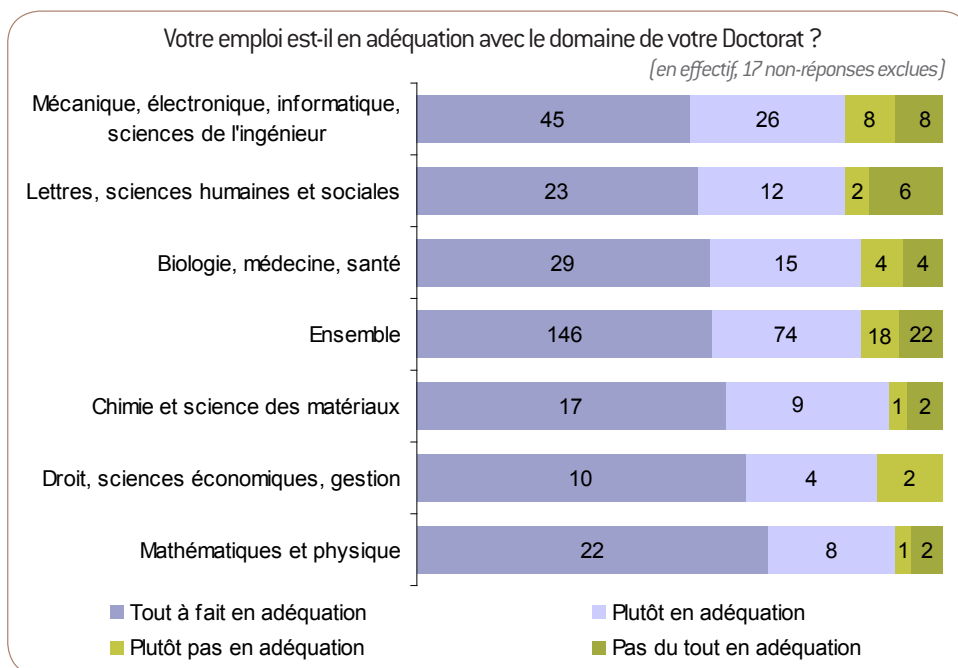
V // ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LE DOMAINE DU DOCTORAT

Les données suivantes sont calculées sur l'ensemble des docteurs en emploi ou en post-doctorat au moment de l'enquête, soit 277 docteurs.

84,5% des docteurs considèrent que leur emploi est en adéquation avec le domaine de formation du doctorat. Il s'agit d'une totale adéquation pour 56% d'entre eux.

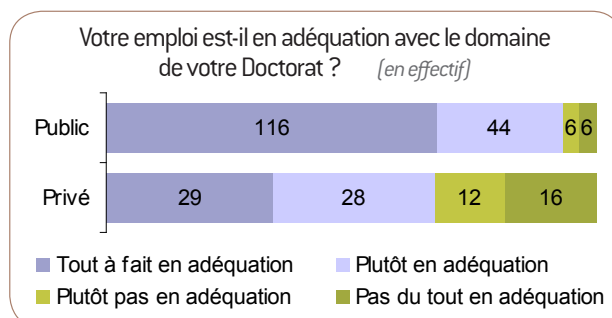


On observe peu de disparités en fonction des spécialités.



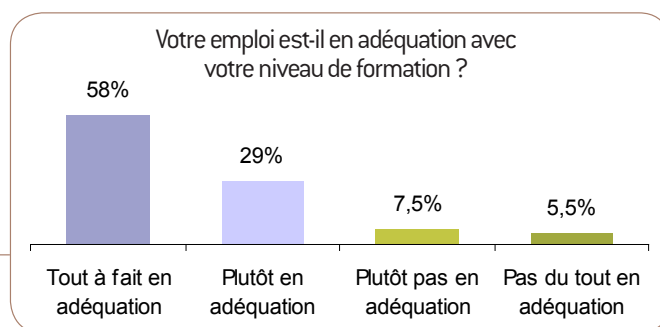
A l'inverse, des disparités importantes s'observent en fonction du type de structure.

En effet, 93% des docteurs travaillant dans le secteur public estiment que leur emploi est en adéquation avec le domaine du Doctorat. Ce taux est nettement plus faible pour les individus travaillant dans une structure privée (67%).



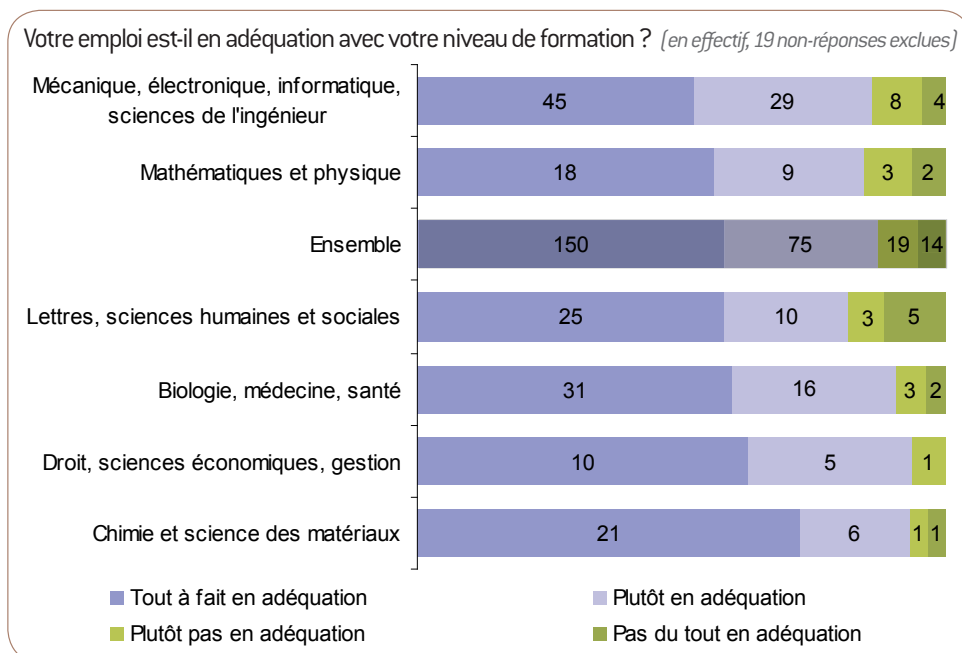
VI // ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LE NIVEAU DE FORMATION

87% des docteurs considèrent que l'emploi exercé au moment de l'enquête est en adéquation avec leur niveau de formation. Il s'agit d'une totale adéquation pour 58% d'entre eux.



On observe une disparité importante concernant la variable « durée du temps de travail ». En effet, si 88% des docteurs travaillant à temps complet considèrent leur emploi en adéquation avec le niveau de formation, ce taux chute à 64% pour les diplômés travaillant à temps partiel.

L'adéquation entre l'emploi et le niveau de formation varie peu en fonction de la spécialité du Doctorat



Le taux d'adéquation entre l'emploi et le niveau de formation atteint au moins 90% dans les spécialités :

- « Droit, sciences économiques, gestion » (94%)
- « Chimie et science des matériaux » (93%)
- « Biologie, médecine, santé » (90%)

A l'inverse, au moins 14% des docteurs considèrent que leur emploi n'est pas en adéquation avec le niveau de formation dans les domaines :

- « Lettres, sciences humaines et sociales » (19%),
- « Mathématiques et physique » (16%),
- « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » (14%).

Chapitre V

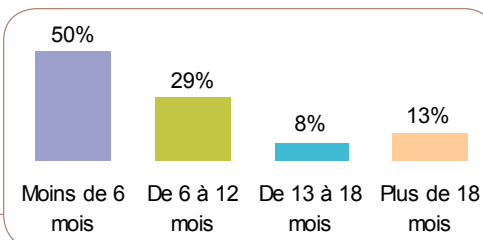
LA RECHERCHE
D'EMPLOI

I // LA RECHERCHE D'EMPLOI DEPUIS L'OBTENTION DU DOCTORAT

Les données suivantes sont calculées sur l'ensemble des 298 docteurs répondants à l'enquête.

131 docteurs (soit 44%) ont connu une période de recherche d'emploi depuis l'obtention de leur Doctorat.

La moitié de ces 131 docteurs (soit 65 individus) ont recherché un emploi pendant moins de 6 mois. 38 d'entre eux ont connu une période de recherche d'emploi comprise entre 6 et 12 mois. A l'inverse, 13% (soit 17 docteurs) ont été plus de 18 mois à la recherche d'un emploi.



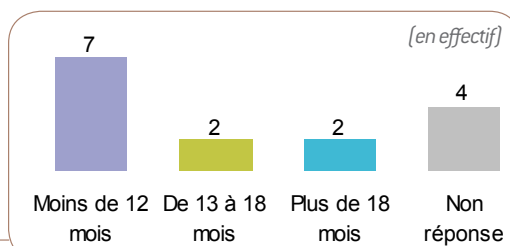
II // LA RECHERCHE D'EMPLOI AU MOMENT DE L'ENQUÊTE

15 docteurs (5%) recherchent un emploi 36 mois après l'obtention du Doctorat. Toutefois, l'effectif étant très faible, les résultats sont présentés en chiffres et sont donnés uniquement à titre d'information.

Parmi eux, 7 individus (47%) étaient déjà à la recherche d'un emploi 6 mois après le Doctorat. 5 individus (33%) exerçaient un emploi et 3 individus (20%) occupaient un stage post-doctoral.

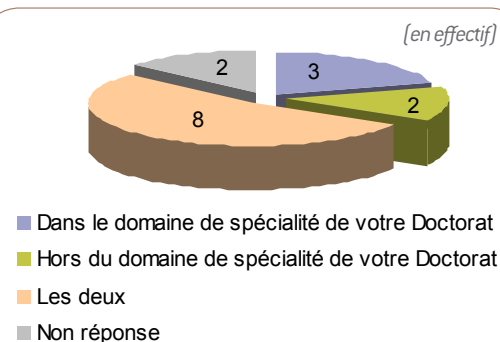
A. DURÉE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

7 docteurs sont en recherche d'emploi depuis moins de 12 mois²⁰. Pour plus d'1/4 des docteurs, la période de recherche d'emploi dépasse les 12 mois.



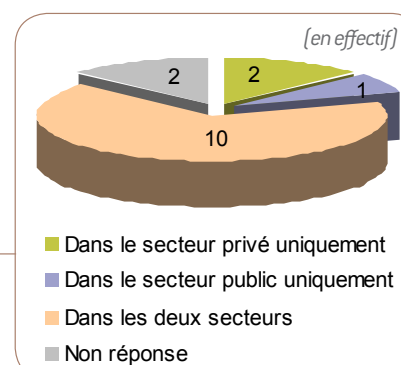
B. DOMAINE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

Seuls 3 docteurs sur les 15 en recherche d'emploi ciblent leur recherche dans le domaine de spécialité de leur Doctorat. 8 diplômés prospectent un emploi à la fois dans le domaine de spécialité de leur Doctorat et en dehors de leur domaine.



C. SECTEUR DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

10 diplômés (67%) recherchent un emploi à la fois dans le secteur public et dans le secteur privé. 2 docteurs (13%) aspire à un poste uniquement dans le secteur privé.

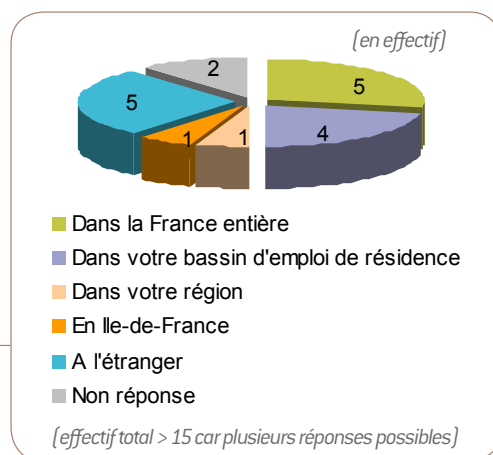


[20] 4 d'entre eux recherchent un emploi depuis moins d'un mois, 2 depuis 2 mois et 1 depuis 6 mois.

D. PÉRIMÈTRE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

5 docteurs envisagent de rechercher un emploi à l'étranger. Ils sont autant à élargir leur recherche sur la France entière.

Moins d'1/4 d'entre eux limite leur recherche à leur bassin d'emploi de résidence (4 docteurs).



Chapitre VI

REGARD SUR LE
DOCTORAT

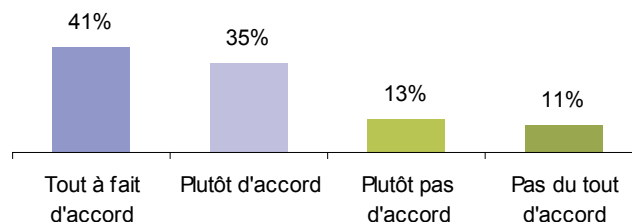
I // OPINION CONCERNANT LE DOCTORAT

Les données suivantes sont calculées sur l'ensemble des 298 docteurs répondants à l'enquête.

A. LE DOCTORAT : UN ATOUT POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE ?

Plus de 3 docteurs sur 4 (76%) considèrent que le Doctorat a été un atout dans leur insertion professionnelle.

Le Doctorat a-t-il représenté un atout pour votre insertion professionnelle ?



→ Selon la variable « spécialité du Doctorat »

Plus de 75% des diplômés des spécialités suivantes considèrent que le Doctorat a été un atout pour leur insertion professionnelle :

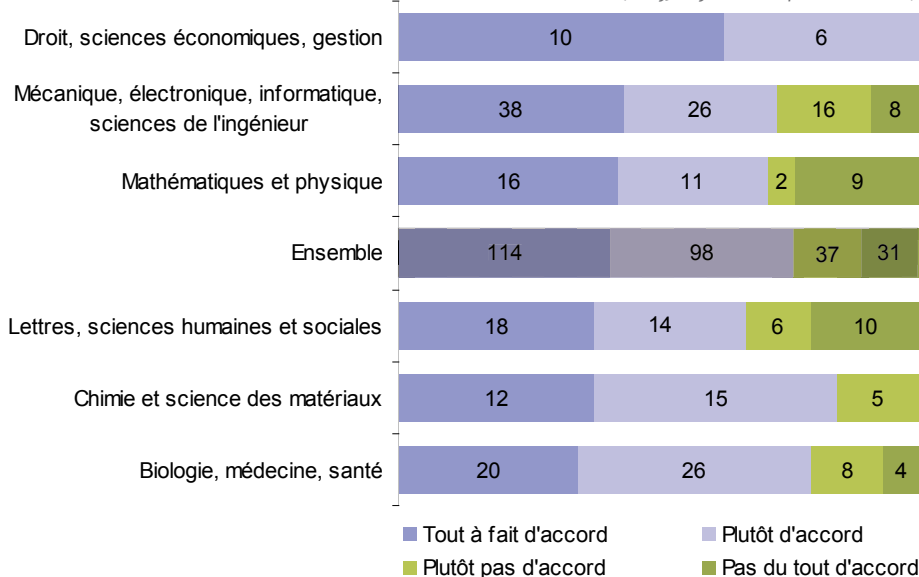
- « Droit, sciences économiques, gestion » (100% soit 16 individus)
- « Chimie et science des matériaux » (84% soit 27 individus)
- « Biologie, médecine, santé » (79% soit 46 individus)

A l'inverse, plus d'1/4 des docteurs des spécialités ci-dessous considèrent que le Doctorat n'a pas été un atout pour leur insertion professionnelle :

- « Lettres, sciences humaines et sociales » (33% soit 16 individus)
- « Mathématiques et physique » (29% soit 11 individus)
- « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » (27% soit 24 individus)

Le Doctorat a-t-il représenté un atout pour votre insertion professionnelle ?

(en effectif, 18 non-réponses exclues)



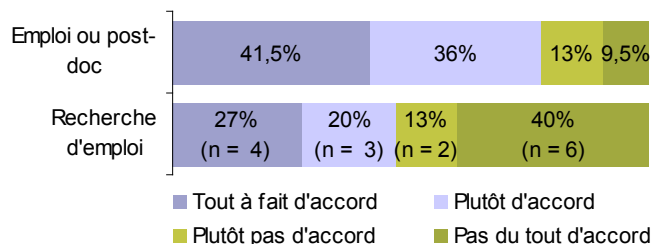
→ Selon la variable « situation au moment de l'enquête »

Plus des 3/4 des docteurs en emploi au moment de l'enquête (77,5%) considèrent que le Doctorat a représenté un atout pour leur insertion professionnelle.

A l'inverse, plus de la moitié des docteurs en recherche d'emploi (8 docteurs) ne considèrent pas que leur diplôme a joué un rôle positif dans leur insertion professionnelle.

Toutefois, vu le nombre très faible de docteurs en recherche d'emploi, cette information est donnée à titre indicatif.

Le Doctorat a-t-il représenté un atout pour votre insertion professionnelle?



→ Selon la variable « contrat de travail »

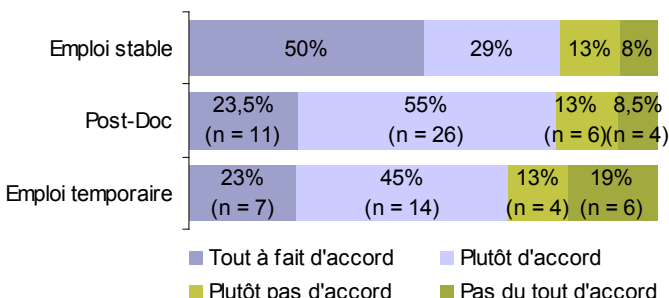
Pour 79% des docteurs en emploi « stable », le Doctorat a constitué un atout pour leur insertion professionnelle.

Notons que ce taux est identique (78,5%) pour les docteurs en stage post-doctoral.

Ce taux atteint 68% au niveau des emplois « temporaires ».

Toutefois, vu le faible effectif concerné (en post-doctorat et en emploi « temporaire »), ces résultats sont donnés uniquement à titre information.

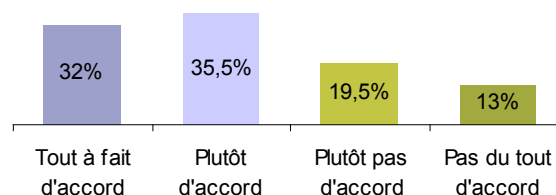
Le Doctorat a-t-il représenté un atout pour votre insertion professionnelle?



B. LE CHOIX DU SUJET DE THÈSE : QUEL IMPACT SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE ?

Plus des 2/3 des docteurs (67,5%) considèrent que leur sujet de thèse a constitué un atout pour leur insertion professionnelle.

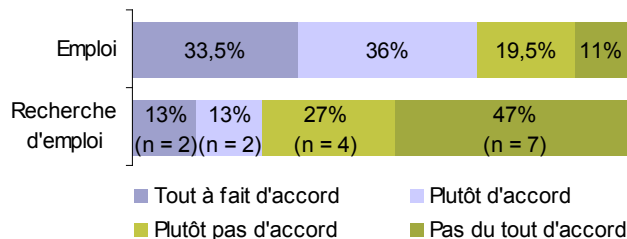
Le choix du sujet de thèse a-t-il constitué un atout pour votre insertion professionnelle?



→ Selon la variable « situation au moment de l'enquête »

36 mois après le Doctorat, 69,5% des docteurs en emploi ou en post-doctorat considèrent que leur sujet de thèse a joué un rôle positif dans leur insertion professionnelle. Inversement, 74% des docteurs en recherche d'emploi considèrent que leur sujet de thèse n'a pas été un atout pour leur insertion professionnelle.

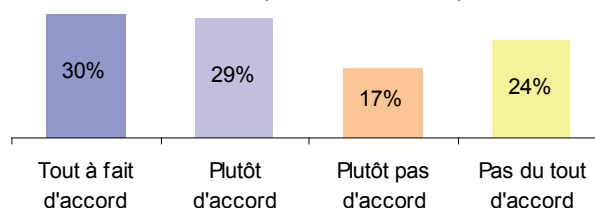
Le choix du sujet de thèse a-t-il constitué un atout pour votre insertion professionnelle?



C. LES RELATIONS PROFESSIONNELLES DANS LE CADRE DU DOCTORAT ONT-ELLES JOUÉ UN RÔLE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE ?

Plus de la moitié des docteurs (59%) considèrent que les relations professionnelles établies dans le cadre du doctorat (avec les directeurs de thèse, directeurs de laboratoire) ont constitué un atout pour leur insertion professionnelle.

Les relations professionnelles établies dans le cadre du Doctorat ont-elles constitué un atout pour votre insertion professionnelle ?



II // OPINION CONCERNANT LES « DOCTORIALES »

Les « Doctoriales » ont pour objectif de préparer les doctorants à l'après-thèse, notamment en leur apportant une ouverture sur le monde économique et de l'entreprise. Ce séminaire est également un lieu d'échanges et de réflexion sur le projet professionnel.

Les données suivantes sont calculées à partir de l'ensemble des docteurs répondants, soit 298 docteurs.

A. LA PARTICIPATION AUX « DOCTORIALES »

Elle est relativement faible. En effet, seuls 28% des répondants (83 individus) ont participé aux « Doctoriales ».

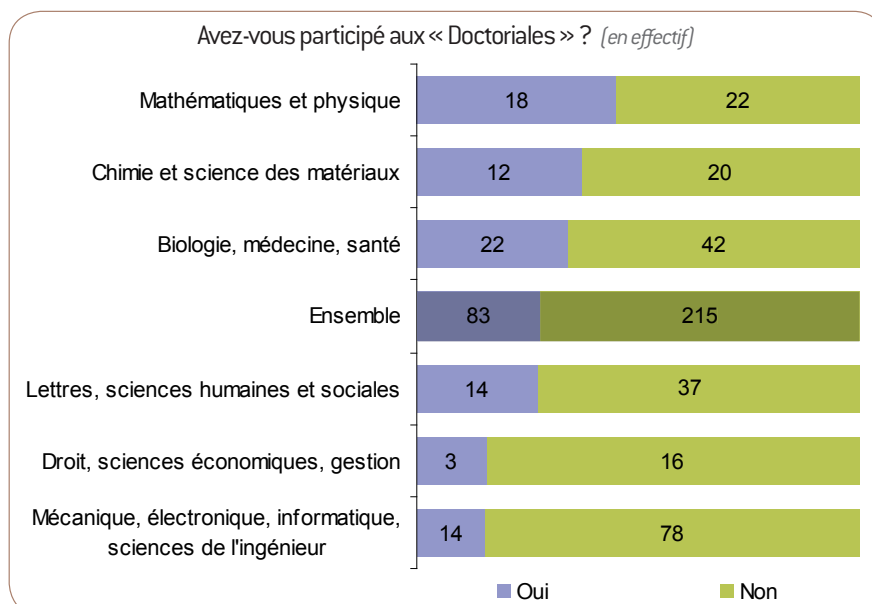
→ Selon la variable « spécialité du Doctorat »

La participation aux « Doctoriales » est supérieure à 28% dans les spécialités suivantes :

- « Mathématiques et physique » (45% soit 18 individus),
- « Chimie et science des matériaux » (37.5% soit 12 individus),
- « Biologie, médecine, santé » (34% soit 22 individus)

A l'inverse, cette participation est inférieure à 17% dans les spécialités suivantes :

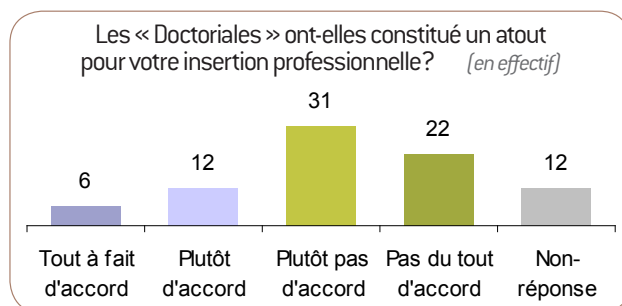
- « Droit, sciences économiques, gestion » (16% soit 3 individus),
- « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » (15% soit 14 individus).



B. LES « DOCTORIALES » : UN ATOUT POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE ?

Les données suivantes sont calculées à partir des docteurs ayant participé aux « Doctoriales », soit 83 docteurs.

Seuls 18 docteurs considèrent que les « Doctoriales » ont représenté un atout pour leur insertion professionnelle. Toutefois, étant donné le nombre élevé de non-réponses, ces résultats sont présentés uniquement à titre d'information.



CONCLUSION

385 docteurs ayant soutenu leur thèse en 2005 ont été interrogés 3 ans après leur Doctorat. 300 individus²¹ ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse de 78%.

La population répondante est composée de 69% d'hommes et 31% de femmes.

85,5% des diplômés ont accédé au Doctorat après un Master recherche (ou DEA). 12,5% étaient titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'école de commerce.

Avant d'entrer en Doctorat, 78% d'entre eux étaient étudiants, 14% exerçaient un emploi.

L'âge médian lors de l'inscription en Doctorat est de 25 ans. L'âge médian lors de l'obtention du Doctorat s'élève à 28 ans.

La part des docteurs en emploi est passée de 52,5% (situation à 6 mois) à 76% (situation à 3 ans), enregistrant ainsi une progression de 45%.

Le taux de post-doctorat a nettement diminué : il est passé de 28% (à 6 mois) à 17% (à 3 ans).

Sur la même période, la part de diplômés en recherche d'emploi enregistre une forte diminution (- 69%).

Le temps de latence du 1^{er} emploi est relativement court. En effet, 55% des docteurs y accèdent en moins de 4 mois, dont 23% immédiatement après l'obtention du Doctorat.

L'obtention d'un concours (35% des docteurs), les relations (20%) et l'envoi de candidatures spontanées (18%) sont les principaux moyens d'accès à l'emploi exercé en octobre 2008.

La quasi-totalité des docteurs (97,5%) accèdent au statut de « Cadres et professions intellectuelles supérieures » 3 ans après l'obtention du Doctorat.

Le taux d'emploi temporaire (post-doctorat compris) reste élevé (31%) : 19% sont en stage post-doctoral et 12% occupent un emploi « temporaire »²². 68,5% exercent un emploi « stable »²³.

95% travaillent à temps complet. Pour ces derniers, le salaire net mensuel médian s'élève à 2100 €.

30% des emplois se situent en Bretagne et 21% à l'étranger.

Deux principaux secteurs d'activité se dégagent : le secteur « Immobilier, location et services aux entreprises » qui emploie 45% des docteurs, principalement dans les domaines « Recherche-développement en sciences physiques et naturelles » (22,5%) et « Activités informatiques » (12%) ; et le secteur « Education » (39%).

Les emplois dans le secteur public sont majoritaires (67%).

87% des docteurs considèrent que leur activité professionnelle est en adéquation avec leur niveau de formation.

Concernant la variable « genre », notons que les inégalités sont moins marquées pour les docteurs 2005 que pour les diplômés 2005 de Master.

Nous émettons l'hypothèse que ce phénomène peut être liée au niveau élevé de diplôme qui atténuerait les effets de cette variable. Toutefois, cette comparaison est à nuancer dans la mesure où cette étude a un délai d'interrogation plus élevé (3 ans) par rapport aux enquêtes Master (18 mois). Ceci restera à vérifier pour les prochaines promotions de Docteurs.

(21) Deux docteurs retraités au moment de leur inscription en Doctorat ont été exclus de l'analyse.

(22) Les emplois « temporaires » regroupent les emplois en CDD, contractuels de la fonction publique, les postes d'ATER.

(23) Sont regroupés dans les emplois « stables » les emplois en CDI, de titulaires de la fonction publique ainsi que les emplois indépendants.

GLOSSAIRE

Allocation de recherche : Contrat à durée déterminée de trois ans passé entre l'Etat et un doctorant. Elle permet à ce dernier de se consacrer pleinement et exclusivement à ses travaux de recherche. Notons que certains allocataires sont également moniteurs et exercent donc une charge partielle d'enseignement).

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche. Créé en 1988, ce contrat d'un an, renouvelable une fois est attribué en fin de thèse, ou à son issue.

BDI : Bourse de docteur ingénieur

CDI : Contrat à Durée Indéterminée.

CDD : Contrat à Durée Déterminée.

CEREQ : Le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications.

CIES : Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur.

CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche. Elle associe un doctorant, un laboratoire et une entreprise autour d'un projet commun.

CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). C'est une institution indépendante chargée de veiller au respect de l'identité humaine, de la vie privée et des libertés dans un monde numérique.

CNRS : Centre National de Recherche Scientifique.

CNU : Conseil National des Universités. C'est l'instance nationale qui se prononce sur les mesures relatives à la qualification, au recrutement et à la carrière des enseignants-chercheurs (professeurs et maîtres de conférences) de l'enseignement supérieur. Il est composé de groupes, eux-mêmes divisés en sections ; chaque section correspond à une discipline.

CSP : Catégories SocioProfessionnelles.

DEA : Diplôme d'Études Approfondies. Ce diplôme de niveau Bac + 5 correspond désormais à la 2^{ème} année de Master recherche.

DESS : Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées. Ce diplôme de niveau Bac + 5 est remplacé par la 2^{ème} année de Master professionnel.

Emploi « stable » : sont considérés comme emplois « stables » les emplois en CDI, les emplois de titulaire de la fonction publique ainsi que les emplois d'indépendants.

Emploi « temporaire » : sont considérés comme emplois « temporaires » les emplois en CDD, de contractuel de la fonction publique, d'ATER.

Médiane : La médiane est la valeur centrale qui partage l'échantillon en 2 groupes de même effectif : 50% au-dessus et 50% en dessous.

NAF : Nomenclature d'Activités Française.

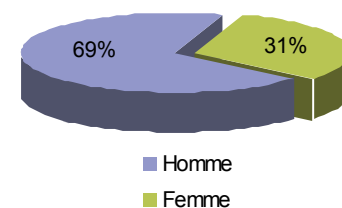
Population active : nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi.

Taux de chômage : nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

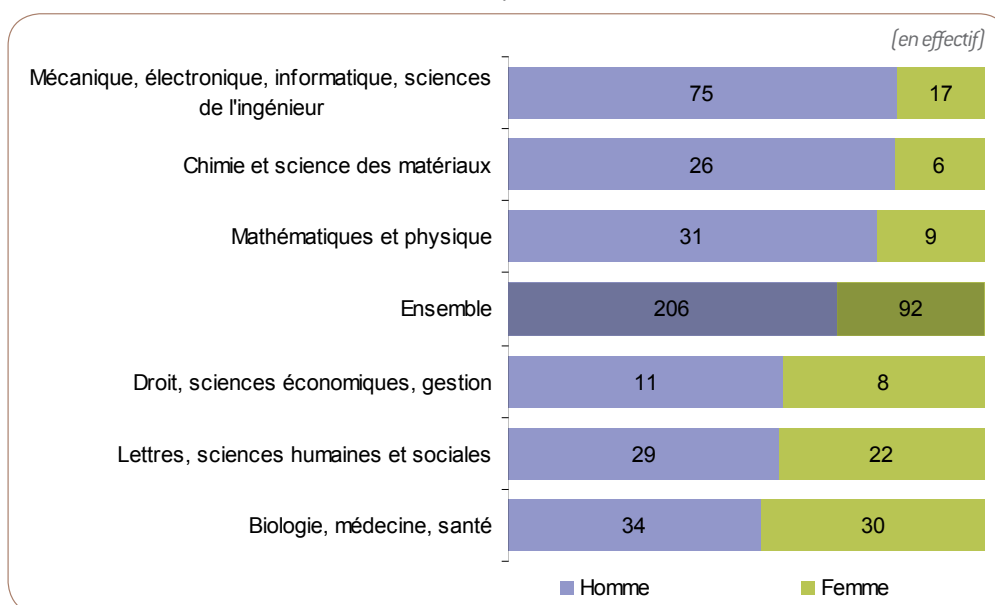
ZOOM SUR LA VARIABLE « SEXE »

Nous avons analysé les principaux items de l'étude en les croisant avec la variable « genre », afin de rendre compte d'éventuelles disparités concernant les conditions d'insertion des hommes et des femmes.

Les hommes sont très majoritaires dans cette promotion 2005. Ils représentent 69% de l'effectif total de docteurs.



La répartition homme-femme diffère nettement en fonction des spécialités.



Ainsi, les spécialités suivantes sont fortement à dominante masculine :

- « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » (81,5% d'hommes),
- « Chimie et science des matériaux » (81%),
- « Mathématiques et physique » (77,5%).

La part des femmes est nettement plus élevée dans les spécialités :

- « Biologie, médecine, santé » (47%),
- « Lettres, sciences humaines et sociales » (43%),
- « Droit, sciences économiques, gestion » (42%).

ÂGE LORS DE L'OBTENTION DU DOCTORAT

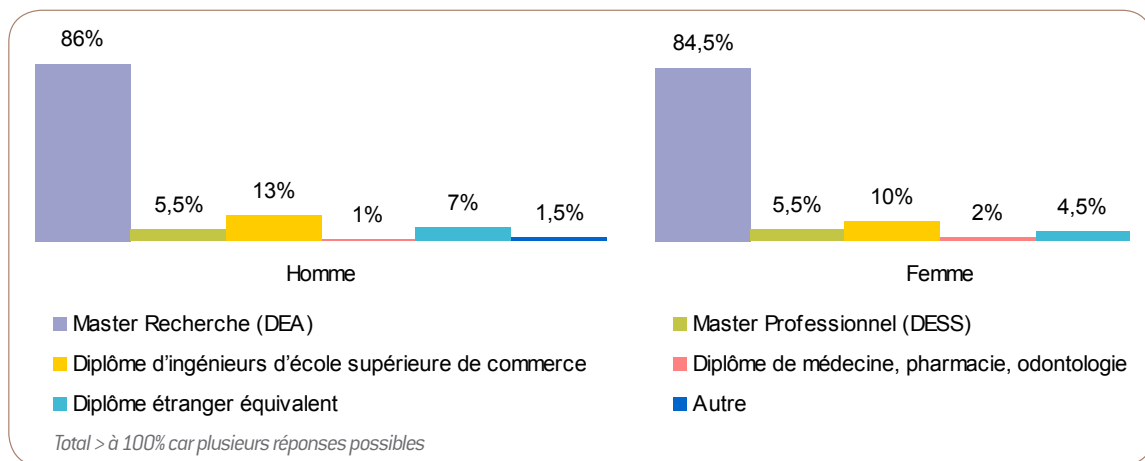
On observe peu de disparités selon la variable « genre » (âge médian des femmes : 29 ans ; âge médian des hommes : 28 ans).

DIPLÔME D'ACCÈS AU DOCTORAT

On note peu de différences en fonction de la variable « genre ».

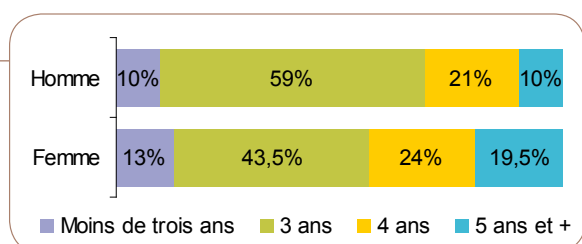
Les hommes sont légèrement plus nombreux à posséder un diplôme d'ingénieur ou d'école de commerce : 13% contre 10% pour les femmes.

Par ailleurs, la part des hommes titulaires d'un double diplôme (Master recherche + diplôme d'ingénieurs ou Master recherche + Master professionnel) est 2 fois plus élevée que celle des femmes (14% contre 6,5%).



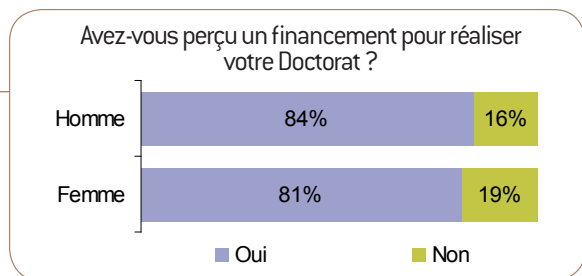
DURÉE DU DOCTORAT

Plus de la moitié des hommes (59%) ont soutenu leur Doctorat en 3 ans contre 43,5% chez les femmes. À l'inverse, les femmes sont plus nombreuses (43,5%) à effectuer leur Doctorat en 4 années ou plus (contre seulement 31% pour les hommes).



FINANCEMENT DU DOCTORAT

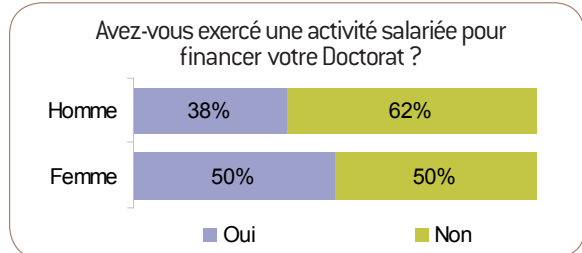
On relève peu de différences significatives concernant le financement du Doctorat. 84% des hommes ont obtenu un financement pour réaliser leur Doctorat. Ce taux est de 81% chez les femmes.



ACTIVITÉ SALARIÉE POUR FINANCER LE DOCTORAT

La moitié des femmes (44 individus) ont financé leur Doctorat par le biais d'une activité salariée. Ce taux est de 38% chez les hommes (soit 77 individus).

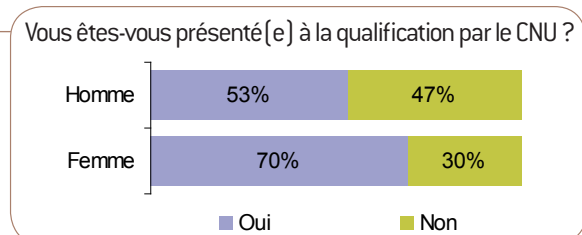
67,5% (soit 27 femmes) ont occupé un poste d'ATER (vs. 40% pour les hommes, soit 29 docteurs). Plus d'un tiers des femmes (34%) ont signé un contrat de moniteur CIES (12 individus), chez les hommes ce taux est de 25% (soit 17 individus).



CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

70% des femmes se sont présentées à la qualification par le CNU (vs. 53% pour les hommes).

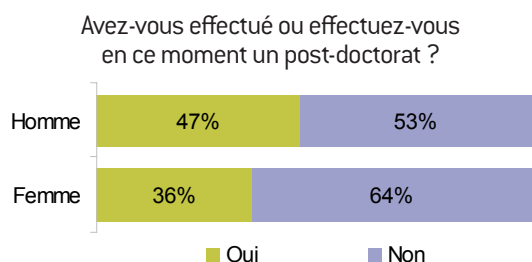
Sur l'ensemble des candidats au CNU, les femmes sont plus nombreuses à avoir obtenu la qualification par le CNU (91% contre 86% des hommes).



POST-DOCTORAT

130 docteurs ont réalisé (ou réalisent actuellement) un stage post-doctoral (97 hommes et 33 femmes).

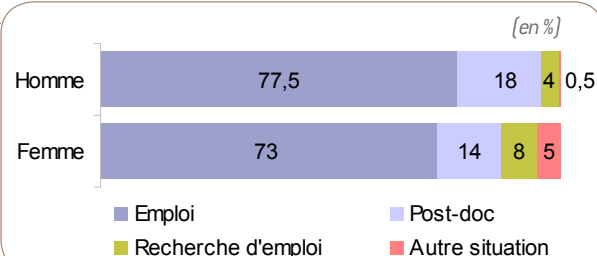
Le taux de post-doc des femmes est nettement plus faible que celui des hommes : 36% vs. 47%.



SITUATION 3 ANS APRÈS LE DOCTORAT

Au moment de l'enquête, 95,5% des hommes exercent une activité professionnelle ou effectuent un post-doctorat (197 individus). Pour les femmes, ce taux est plus faible : 87% (80 individus).

8% des femmes sont à la recherche d'un emploi contre seulement 4% des hommes.



NOMBRE D'EMPLOIS EXERCÉS DEPUIS LE DOCTORAT

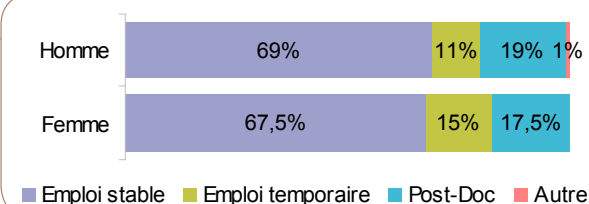
Le nombre d'emplois exercés depuis l'obtention du Doctorat ne diffère pas en fonction de la variable « genre ».

En effet, 36 mois après l'obtention du Doctorat, 45% des hommes exercent toujours leur 1^{er} emploi (44% pour les femmes).

CONTRAT DE TRAVAIL

On observe peu de disparités au niveau du contrat de travail selon la variable « genre ».

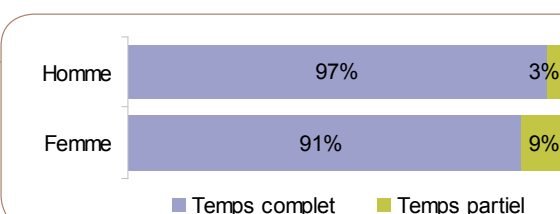
La part des emplois « stables » atteint 69% chez les hommes et 67,5% chez les femmes.



DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

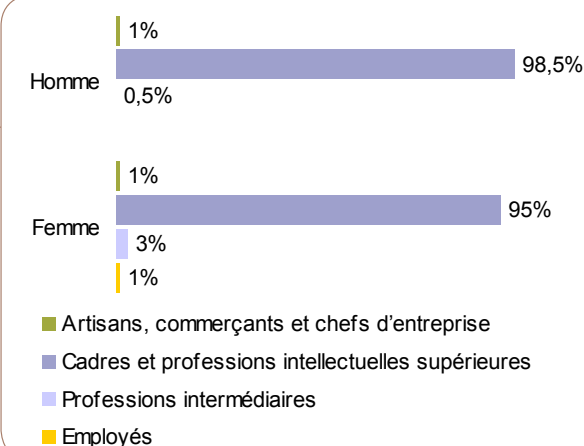
Seuls 3% des hommes occupent un emploi à temps partiel. Pour les femmes, ce taux s'élève à 9%.

Sur l'ensemble des emplois à temps partiel, plus de la moitié sont exercés par une femme (58%).



CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Peu de différences s'observent. Les hommes sont légèrement plus nombreux à accéder à des postes de cadres (98,5% vs. 95% pour les femmes). 3% des emplois occupés par les femmes sont des emplois de « profession intermédiaire », ce taux n'est que de 0,5% chez les hommes.



SALAIRE NET MENSUEL

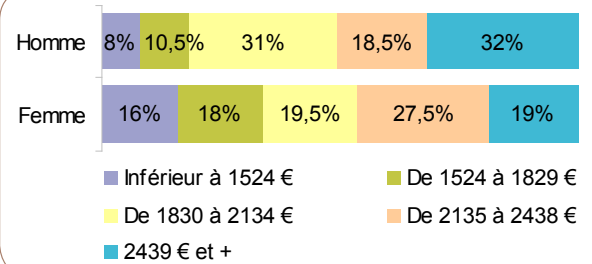
Les informations concernant le salaire net mensuel sont calculées sur la base des emplois à temps complet.

Des inégalités salariales existent selon la variable « genre ».

18,5% des hommes perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1830 €. Ce taux atteint 34% chez les femmes.

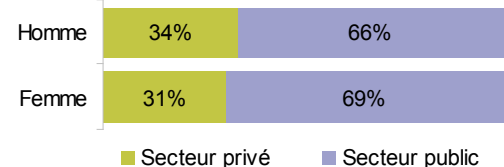
A l'inverse, 19% des femmes perçoivent un salaire net mensuel supérieur ou égal à 2439 €. Chez les hommes, ce taux atteint 32%.

Le salaire net mensuel médian est légèrement plus élevé chez les hommes (2176 € vs. 2090 € chez les femmes).



TYPE DE STRUCTURE

Une nouvelle fois, il existe peu de disparités en fonction de la variable « genre ». 66% des hommes travaillent dans le secteur public (69% pour les femmes).



SECTEUR D'ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR

Des disparités importantes s'observent en fonction de la variable « genre ».

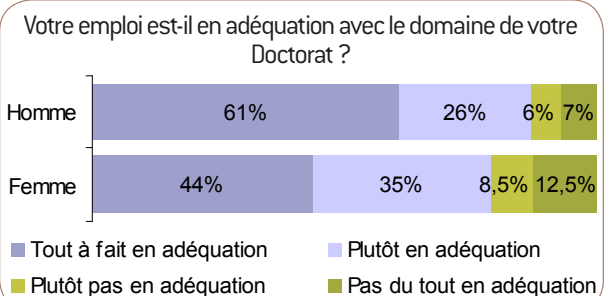
48% des femmes travaillent dans le secteur « Education » (36% chez les hommes).

27% des hommes exercent leur emploi dans le secteur « Recherche-développement en sciences physiques et naturelles » (13% chez les femmes).

Le secteur « Activités informatiques » concerne 15% des hommes contre seulement 5% des femmes.

ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI ET LE DOMAINE DU DOCTORAT

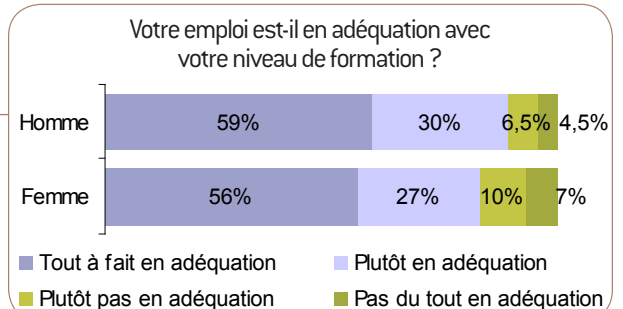
Le taux d'adéquation entre l'emploi et le domaine de formation du Doctorat est plus élevé chez les hommes (87% contre 79% pour les femmes).



ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LE NIVEAU DE FORMATION

Concernant cet item, on note peu de différences en fonction de la variable « genre ».

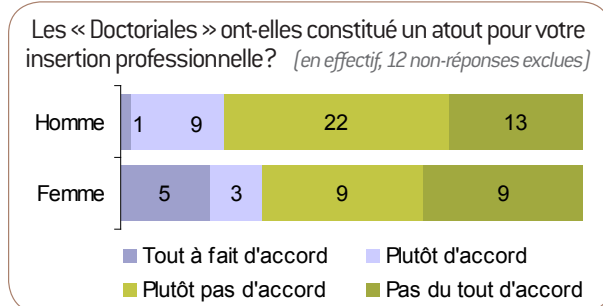
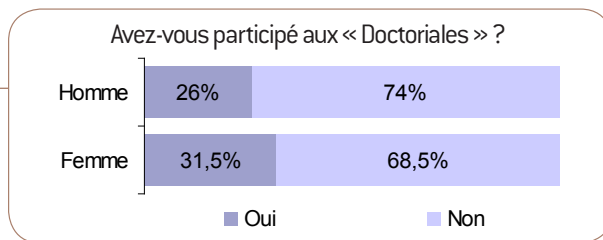
89% des hommes considèrent leur emploi en adéquation avec leur niveau de formation, ce taux est de 83% pour les femmes.



LES DOCTORIALES

Les femmes sont plus nombreuses à avoir participé aux « Doctoriales » : 31,5% (n = 29) vs. 26% pour les hommes (n=54).

31% des femmes déclarent que leur participation aux « Doctoriales » a représenté un atout pour leur insertion professionnelle. Chez les hommes, ce taux est plus faible et atteint seulement 22%. Toutefois, les effectifs concernés étant faibles, ces résultats sont donnés uniquement à titre d'information.



EN CONCLUSION

On observe peu de disparités entre les femmes et les hommes au niveau des conditions d'insertion professionnelles :

- 69% des hommes bénéficient d'emplois stables contre 67,5% des femmes,
- les postes de cadres supérieurs concernent 98,5% des hommes. Ce taux est de 95% chez les femmes.

Les principales différences se situent au niveau des variables « temps de travail » et « salaire » :

- en effet, seuls 3% des hommes travaillent à temps partiel (9% pour les femmes),
- le salaire net mensuel médian des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes (+ 86 €).

Il semblerait donc que, pour cette promotion, l'obtention du Doctorat atténue les inégalités en fonction du genre. En effet, dans les études sur les diplômes de niveau Licence et Master, les différences sont plus marquées. Ce phénomène sera à vérifier dans les prochaines promotions.